

## Le "Canada"

IL COMMENCE AUJOURD'HUI SA ONZIEME ANNEE

Le "Canada" est aujourd'hui âgé de dix ans accomplis et commence sa onzième année.

C'est un âge qui marque dans la vie humaine. Nous comptons qu'il marquera aussi dans la carrière de notre journal qui, désormais, devra être considéré comme ayant poussé dans le sol canadien, de profondes et puissantes racines d'où lui monte la sève nécessaire à son existence matérielle et l'inspiration de sa politique, de ses appréciations, de ses chroniques journalistiques.

Après dix ans, le "Canada" reste encore le seul journal français du matin, apportant à ses lecteurs les premières nouvelles des événements de la veille et de la nuit ; aux hommes d'affaires, les premiers renseignements intéressant le commerce, l'industrie, la finance ; aux professions libérales et à nos lecteurs en général, les premiers comptes rendus des assemblées, des tribunaux, des réunions artistiques, scientifiques, littéraires, des séances des corps politiques et municipaux, etc.

Le nombre toujours croissant de nos abonnés, malgré que le renchérissement général de tout ce qui se paie nous ait forcé à demander à nos lecteurs au numéro une augmentation de leur contribution quotidienne, nous permet de croire que nous remplissons, dans la vie sociale de notre pays, une fonction utile à laquelle on ne refuse pas sa juste rémunération.

Notre clientèle commerciale continue à apprécier de plus en plus les avantages de notre publicité et nous y trouvons la preuve que les lecteurs de notre journal se recrutent parmi les classes de notre population avec lesquelles il est avantageux d'entrer en relations d'affaires.

On nous permettra d'attribuer nos succès aux efforts que nous faisons et ferons toujours pour contenter les désirs de nos lecteurs d'être promptement, sobrement et exactement renseignés.

Le "Canada", nous le répétons une fois encore, n'a jamais visé à la sensation. Son but est l'information exacte et sobre ; et la variété des sources où il doit puiser cette information l'oblige à la condenser sous une forme aussi attrayante que possible, mais simple et concise.

En dehors de l'information proprement dite, le "Canada" publie des articles littéraires, des chroniques sociales et scientifiques inédites ou empruntées aux meilleures plumes étrangères.

Le "Canada" est aussi consacré à la défense des principes et des intérêts du parti libéral ; et il continuera comme par le passé à apporter à cette cause, que la lutte actuelle et l'importance du principe en jeu ont rendue plus populaire que jamais, tous les efforts de son zèle et de toutes les ressources dont il dispose.

Nous comptons que l'appui de tous nos amis, abonnés, lecteurs et annonceurs, nous sera généreusement accordé comme par le passé ; et que notre sphère d'influence s'étendra chaque jour de plus en plus.

## Le Canada et le Japon

L'IMMIGRATION DES JAUNES.

Le traité anglo-japonais de 1911, a été discuté, mercredi, à la Chambre des Communes, sur la présentation par M. Borden d'un bill acceptant, pour le Canada, certaines dispositions de ce traité.

C'est en grande partie, la reproduction du traité de 1894, auquel le Canada avait acquiescé également en partie en 1906.

Mais le bill de M. Borden spécifie que l'immigration japonaise restera soumise à la réglementation interne des lois canadiennes.

Sir Wilfrid Laurier a fait remarquer que le parti conservateur ne semble pas désirer l'expansion du commerce entre le Canada et le Japon, puisqu'il néglige de s'assurer certains avantages tarifaires qui nous seraient accessibles sans que nous ayons à faire aucun sacrifice appréciable de notre côté.

Quant à la question de l'immigration japonaise, Sir Wilfrid Laurier a rappelé que, lorsqu'il dirigeait la politique du pays, cette question a été réglée par une entente mutuelle entre le Canada et le Japon, méthode beaucoup plus convenable et plus efficace que les lois internes sur l'immigra-

tion, qui risquent à chaque instant de rompre la bonne entente entre les deux pays.

La mission de l'honorable M. Lemieux au Japon, et les succès complets de cette mission, ont été racontés par le chef libéral qui a fait un éloge mérité du négociateur canadien et de la largeur d'esprit des hommes d'Etat du Japon.

L'hon. M. Lemieux a exposé la situation telle qu'elle existait avant sa mission et a rendu hommage à la bonne foi avec laquelle le gouvernement japonais a exécuté les engagements qu'il avait pris alors.

La politique libérale sur cette question, en contradiction marquée avec celle des Etats-Unis, a eu pour effet de maintenir de très cordiales relations entre le Canada et le Japon, tandis que, entre les Etats-Unis et le Japon, existe un état de tension continuelle, d'où pourraient bien un jour résulter de graves complications.

Il est donc à regretter que le gouvernement Borden ait décidé, probablement sous la pression de la Colombie Anglaise, d'adopter la politique des Etats-Unis, dont les périls nous seront point éparpillés.

## Une leçon de la guerre des Balkans

LE "HAMIDIEH" ET LE "NIOBE"

Le "Witness," dont le libéralisme indépendant couvre un loyalisme à la Grande-Bretagne au moins aussi ardent que celui de son voisin, le "Star" de Montréal, tire une leçon pratique des exploits d'un petit croiseur turc, le "Hamidieh," qui a fait souvent parler de lui pendant la guerre actuelle.

La flotte turque, étant inférieure en force à la flotte grecque, a dû rester dans la mer de Marmara, où elle est à l'abri de l'ennemi arrêté par les fortifications des Dardanelles.

Mais les officiers turcs, enragés par les accusations de lâcheté qu'on ne leur ménageait pas à Constantinople, ont plusieurs fois fait des démonstrations dans la mer Egée, pour revenir ensuite se réfugier sous la protection des forts des Dardanelles.

A sa dernière sortie, pourtant, un petit croiseur, le "Hamidieh," fut séparé du reste de la flotte et dut prendre le large pour échapper aux croiseurs grecs.

Depuis, le "Hamidieh," après s'être ravitaillé, croit-on, en Egypte, s'est mis à croiser autour de la Grèce, échappant par sa rapidité aux poursuites de l'ennemi et l'attaquant, tantôt ici, tantôt là. Il a coulé des transports grecs chargés de troupes de débarquement ; il a bombardé des villes, fait des prises et semé la terreur dans le commerce maritime de la Grèce et dans ses ports.

Or, dit le "Witness," supposons que, en cas de guerre entre l'Allemagne et l'Angleterre, un "Hamidieh" allemand échappe au blocus de la flotte

## Que ferait M. Asquith

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS POURRAIT-IL ACCEPTER UNE CONTRIBUTION VOTEE GRACE A UN REGLEMENT DE CLOTURE ?

Il est difficile de concevoir que même si M. Borden réussissait, en se servant du baillon d'un règlement de clôture, à faire voter son bill de tribut naval par le parlement canadien, le gouvernement impérial puisse accepter cette aide arrachée par la force.

Le gouvernement Asquith a toujours affirmé que la Grande-Bretagne accepterait avec reconnaissance toute aide navale que les dominions autonomes lui offrirait librement.

Or, qui pourra prétendre de bonne foi que le tribut naval de M. Borden aura été offert librement par le Canada ? On sait parfaitement en Grande-Bretagne que M. Borden n'a pas reçu mandat du peuple canadien de lui offrir ce tribut.

On sait parfaitement à Londres que près de la moitié des électeurs canadiens ont approuvé, le 21 septembre 1911, la loi de la marine Laurier ; et que, sur l'autre moitié, une portion considérable des électeurs se sont déclarés opposés à toute forme de coopération à la défense de l'empire.

Il n'y a qu'un vote unanime du parlement canadien, comme celui du 29 mars 1909, qui puisse être considéré comme émanant de la nation entière.

Et en face de la division profonde qui existe au parlement et dans le pays, le gouvernement Asquith ne pourrait, de bonne foi, considérer le vote de M. Borden et de ses partisans — qui ne constitueraient une majorité que si les députés conservateurs de Québec, élus pour s'opposer à toute forme de contribution, trahissent leur mandat, — comme représentant une offre libre du peuple du Canada.

Il n'y a pour M. Borden qu'un seul moyen d'attacher à son offre de tribut naval, le caractère d'une offre libre et indépendante du peuple canadien, c'est d'obtenir la sanction expresse du peuple en de nouvelles élections.

Et cette solution, M. Borden et ses amis refusent obstinément d'y avoir recours.

Parce qu'ils savent qu'ils n'y réussiraient pas.

anglaise et s'en vienne fourrager vers le Canada.

Il faudrait au moins cinq jours à l'Amirauté anglaise pour nous envoyer les deux ou trois croiseurs nécessaires pour faire la chasse au mardaud allemand, et même elle croit pouvoir le faire sans trop affaiblir ses forces.

Pendant ce temps, le croiseur allemand pourrait bombarder Halifax, remonter le St-Laurent jusqu'à Québec, faire payer une rançon à la capitale provinciale, retourner se remplir de charbon à Sydney et disparaître dans les immensités de l'Atlantique.

Et nous n'aurions rien à lui opposer. Nous serions obligés de souffrir ou de payer de la meilleure grâce possible. A quoi nous servirait nos \$35,000,000 ?

Si encore, nous avions le "Niobe," dont les conservateurs se sont tant moqués, ainsi d'ailleurs que les nationalistes, et qu'ils appelaient une marine de fer-blanc !

Le "Witness," comparant le "Niobe" au "Hamidieh," démontre que notre croiseur avait deux fois la puissance de combat du croiseur turc.

Le "Hamidieh" jauge 3,500 tonnes ; le "Niobe," 11,000 tonnes. Le "Hamidieh" a été construit en 1903 ; le "Niobe," en 1900. L'armement du "Hamidieh" est de deux canons de 6 pouces et huit canons de 4.7 pouces. Le "Niobe" était armé de 8 canons de 6 pouces.

La vitesse du "Hamidieh" est de 22 nœuds ; ses machines développent 12,000 chevaux-vapeur. Le "Niobe" a des machines de vingt mille chevaux et une vitesse de 20 nœuds.

Le "Niobe" aurait pu, au moins, nous protéger contre l'insulte d'un "Hamidieh," qui, d'ailleurs, ne s'y serait pas frotté. Et le gouvernement Borden vient de le renvoyer en Angleterre, comme quelque chose dont nous n'avons pas besoin !

## La Farmers' Bank et les conservateurs

DES PROMESSES ELECTORALES DONT L'ECHANGE SONNE.

Le parti conservateur d'Ontario n'est pas encore sorti des embarras que lui ont créés les promesses de certains candidats de faire rembourser par l'Etat les pertes des victimes du Dr Beattie Nesbitt et de Travers.

Une réunion de ces victimes vient d'avoir lieu à Toronto et l'on y a nommé des délégués qui iront présenter leurs réclamations au gouvernement Borden.

On va demander au gouvernement de rembourser aux déposants et aux actionnaires de la défunte banque \$1,250,000, sous prétexte que, d'après le rapport de Sir Wm Meredith, l'hon. M. Fielding aurait commis une erreur de jugement en accordant à Travers la licence permettant le fonctionnement de la banque.

L'affirmation de ce rapport que la banque était parfaitement solvable, malgré cette prétendue erreur de jugement, qui n'a par conséquent porté aucun préjudice aux réclamants, ne semble pas avoir été prise en considération.

Il faudra voir comment les quinze députés torys qui, d'après le "Telegram," ont été élus grâce à ces pro-

messes de remboursement, vont recevoir les défunts, et s'ils oseront proposer à la Chambre que le pays rachète leurs promesses inconsidérées, pour assurer leur réélection aux élections prochaines.

Nous attendons spécialement les explications de l'hon. M. Crothers, ministre du Travail, qui fut l'un des prometteurs les plus explicites et par conséquent les plus compromis aujourd'hui.

## Pages... oubliées

Témoignage de Sir Charles Tupper

Mon cher M. Borden,

Je suis heureux d'apprendre que vous êtes décidé à maintenir l'attitude patriotique prise à la dernière session (1909). Il y a quelques années, lorsque le Canada s'efforçait péniblement d'ouvrir à la colonisation britannique le grand grenier du monde, quelques personnes ici (en Angleterre) voulurent tenter d'obtenir du Canada une contribution à la marine impériale. Je les combattis et je fus soutenu par la presse et par l'opinion publique.

On va probablement encore bientôt demander que le Canada contribue aux frais de la marine impériale proportionnellement à sa population ; je considère cette demande comme absurde et dangereuse : J'AI LU AVEC PLAISIR LA RESOLUTION ADOPTEE PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES, PAR LAQUELLE LE PARLEMENT S'ENGAGE A POUSSER VIGOUREUSEMENT LA CONSTRUCTION D'UNE MARINE CANADIENNE ET A APPUYER L'ANGLETERRE chaque fois qu'elle sera en péril.

JE NE PUIS PAS COMPRENDRE QUE L'ON DEMANDE DES DREADNOUGHTS, puisque l'Amirauté et le gouvernement britannique ont convenu que ce n'était pas le meilleur moyen d'assurer la sécurité de l'empire et se sont arrangés avec le Canada et l'Australie (cette dernière ayant déjà offert un ou deux dreadnoughts, pour la construction de marines locales pour garder libres les routes du commerce en cas de guerre).

JE NE PUIS PAS M'EMPECHER DE PENSER QU'UNE EFFRAYANTE RESPONSABILITE PESERA SUR CEUX QUI TROUBLERAIENT OU DETRUIRAIENT LE PACTE CONCLUS SUR CETTE QUESTION D'UNE IMPORTANCE VITALE.

(Extraits d'une lettre adressée par Sir Charles Tupper à M. R. L. Borden, à l'automne de 1909, après son discours de Londres en faveur d'une marine canadienne.)

## Qui est-il ?

La "Gazette" nous cite, hier, l'opinion d'un député de l'opposition, qui aurait déclaré que les libéraux n'ont aucune confiance de réussir dans leur lutte contre le tribut Borden.

La "Gazette" toutefois ayant oublié de mentionner le nom de ce député, nous avons moins de confiance encore en l'authenticité qu'en l'exactitude du jugement qu'on lui prête.

## Où ?

Une autre façon de poser le problème naval au peuple : Les navires payés par l'argent canadien doivent-ils stationner à Gibraltar, ou au Canada ?

## Ce qu'on en fera

Depuis le temps que le "Star" nous répétait qu'il y avait "urgence" de renforcer la flotte anglaise dans la mer du Nord, voilà maintenant que les navires offerts par M. Borden seraient destinés à former une nouvelle escadre, avec celui des îles de la Malaisie, pour stationner à l'entrée de la Méditerranée.

## D'accord

Depuis que les torys sont au pouvoir, il y a au moins accord des deux partis sur un point : la prospérité du pays.

Après avoir tant décrié le régime libéral, les torys sont les plus ardents, à l'heure actuelle, à s'en prévaloir.

## Une leçon

M. Churchill, en se prononçant sur la politique canadienne, a fini par mécontenter tout le monde.

C'est une leçon, et pour les hommes d'Etat anglais, et aussi pour les politiciens canadiens type Borden qui vont chercher des arguments à l'étranger.

## Homme prévoyant

Maintenant qu'il a acheté des cadenas pour une cinquantaine d'années à venir, on dit que M. Pelletier va se mettre à construire des bureaux de poste un peu partout.

Il en construira même dans la forêt, en prévision des villes qui y pourront surgir dans cent ans.

## BILLET DU MATIN

Barque contre navire

Le "News" de Toronto, représente la situation à Ottawa sous forme d'un dreadnought lancé à toute vapeur sur une chaloupe montée par l'opposition.

Or je fis un rêve. C'était l'océan ; les vagues, s'étendant à perte de vue, allaient battre tout à-bas les murs bleus de l'horizon. Et je vis un gros navire, empanaché de noire fumée qui venait à la rencontre d'une petite barque. Sur la dunette du navire, je reconnus M. Borden ; au timon de la barque, se tenait immobile et fier Sir Wilfrid Laurier.

Et M. Borden disait aux officiers du bord : — Cette barque ose se mettre en travers de notre route ? Mais le plus petit de nos canons en aura bientôt raison.

Et il donna l'ordre à ses artilleurs. Plusieurs coups partirent ; mais les canons mal pointés ne portaient pas, et les projectiles, impuissants, allaient se perdre dans la mer.

La barque était maintenant en face du navire. Par un de ces caprices du rêve, elle me parut grandir un peu, cependant que le gros navire, était-ce le rapprochement ? — avait un aspect déjà moins menaçant.

Borden dit encore : — Cette barque est si petite qu'on ne sait où l'attendre. Lancez-lui une bordée de mon tribut.

Et les artilleurs obéirent. Et la mer fut un moment voilée à mes yeux par une épaisse fumée, tandis qu'un horrible grondement roulaient dans l'air.

Quant tout fut dissipé, je revis la barque libérale, droite et solide sur la vague ; elle me parut plus grande encore que tout à l'heure, et le navire Borden rapetissait à mesure.

— Cette diable de barque nous résiste encore ! dit M. Borden. HO ! à cette fois, qu'on lui tire le mémoire Churchill !

Le coup partit ; mais la pièce fonctionnait mal, et ne rendit qu'un peu de fumée.

Cependant la barque, grandissant toujours, s'approcha du navire, de plus en plus. Elle touchait presque ses flancs ; je crus qu'il allait la broyer, mais ô surprise ! elle s'accrocha à lui, et déversa sur le pont une nuée de combattants. Il en jaillissait de partout comme par enchantement ; et soudain, la barque et le cuirassé se confondirent à mes yeux et ne firent plus qu'un. Et à l'avant de ce nouveau navire, l'aperçus la haute silhouette de Laurier dans l'attitude du commandement :

— Nous retournerons à Gibraltar ? demanda le capitaine.

— Non pas, dit Laurier, au Canada cette fois, et pour y rester !

Et tandis qu'éclataient les fanfares de la victoire, on hissait au mât, avec ses couleurs éclatantes, le drapeau de la marine canadienne. GRAINDORGE.

### CE VICTOR VICTROLA

Avec 50 Sélections Victor  
(25 registres doubles Victor)



VICTROLA XI.  
Prix comptant \$135.  
(pour l'instrument seulement)

Allez à n'importe lequel de nos trois magasins de Montréal et tendre les voix des plus grands chanteurs reproduites parfaitement sur ce merveilleux instrument.

Demandez une copie gratuite de notre encyclopédie musicale donnant la liste de plus de 5,000 registres Victor.

Toujours en mains le plus grand assortiment de registres français par les artistes français les plus célèbres.

### BERLINER GRAMOPHONE CO., Limited.

355 rue Ste-Catherine-Ouest. Phone Up 572  
415 rue Ste-Catherine-Ouest. Phone Up 2418  
488 rue Ste-Catherine-Est. Phone Est 2972

## PEINTRES et TAPISSEURS

Dernièrement reçu un assortiment complet d'accessoires pour peintres et tapisseurs, tels que :

- ROULEAUX A TAPISSERIE de ..... 25
- REGLE (Straight Edge) ..... 6.00
- COUPEAUX ..... 25
- BLANCHISSOIRS, depuis ..... 25

PINCEAUX, PEIGNES A IMITER, LAMPES A BRULER, etc., au plus bas prix.

## L. J. A SURVEYER

52 Boulevard St-Laurent. MONTREAL.

## Moeurs parlementaires

OBSTRUCTION ET CLOTURE. — AU PARLEMENT FRANÇAIS. — UN ARTICLE D'UN CONFREERE PARISIEN

Au moment où l'on entend parler au Canada d'obstruction et de clôture, on lira avec intérêt l'article suivant de la "Dépêche" de Paris-Toulouse, sur le parlement français ; et l'on constatera que les préoccupations parlementaires ne sont pas nécessairement différentes d'un pays à l'autre. En y changeant quelques mots, l'article eût pu être publié chez nous, par un journal se méfiant un peu du ministère et plus encore de l'opposition.

Nous reproduisons l'article à un point de vue purement documentaire, en raison de l'analogie curieuse qu'il établit, mais — évidemment — sans le faire servir d'argument dans la grave question qui divise actuellement les partis canadiens.

Ajoutons, pour mettre les choses au point, que cet article est antérieur à la chute du ministère Briand :

Les obstructionnistes peuvent renouveler chaque jour le coup qui consiste à empêcher la discussion du projet inscrit à l'ordre du jour sous prétexte de discuter l'urgence d'une proposition de loi subitement déposée.

Mais tout a une fin, et il ne faut pas abuser des meilleures choses. La majorité n'aurait qu'à répondre à cette brimade en décidant de commencer la discussion, quand même, quitte à prolonger la séance jusqu'au milieu de la nuit, ou même à ne pas la lever du tout.

L'habileté des obstructionnistes consiste à user de toutes les armes que leur donne le règlement mais à s'ar-

êter au moment précis où la majorité serait capable de prendre une mesure radicale et de changer le règlement selon les besoins de la cause. Il arrivera donc un moment où la discussion inscrite à l'ordre du jour commencera.

Alors, le plus simple, pour les adversaires, c'est de demander tous la parole dans la discussion générale et de la garder jusqu'à épuisement. Les socialistes étant soixante-quinze, ils peuvent infliger à la Chambre soixante-quinze discours dans le même sens, et chacun de ces discours peut tenir une séance entière. Il y a même des orateurs qui se chargeront aisément de parler deux ou trois séances.

A cela, comment peut répondre la majorité ?

Elle peut enlever la parole à l'orateur, ou décider la clôture de la discussion générale.

Pour que la parole soit enlevée à un orateur, il faut qu'il sorte de la question et que le président ait eu deux fois l'occasion de l'y rappeler.

Sortir de la question est affaire d'appréciation. Dans un débat que rien ne passionne, la Chambre laisse volontiers l'orateur baguenauder dans les prairies de la fantaisie.

Mais s'il s'agit, au contraire, d'une discussion animée par un vif esprit de parti, rien n'est plus aisé que de trouver que l'orateur sort de la question. Parler longtemps n'est pas difficile. Mais parler longtemps sur un sujet limité, sans lorsqu'on possède une ampleur de verbe tout à fait rare, est un véritable tour de force. Les orateurs d'ordre secondaire n'y parviennent qu'en se répétant ou en agrémentant leurs discours de toute sorte de hors-d'œuvre.

(A suivre à la page 4)

### CHEZ FREEMAN LUNCH au COMPTOIR

SERVI PROMPTEMENT  
POUR LES HOMMES D'AFFAIRES  
PRIX MODERES  
REZ-DE-CHAUSSEE EDIFICE TRANSPORTATION,  
EN FACE DU BUREAU DE POSTE

# Chronique des Sports

## LES TECUMSEHS ET LES AMENDES MINEURES

**CHARLIE QUERRIE DEMANDERA LE RETOUR A L'EXPULSION DES JOUEURS POUR LES FAUTES DE LA CLASSE B. - IL PRETEND QUE LE VIEUX SYSTEME EST PLUS EFFECTIF.**

Toronto, 3 - Le Big Four décide-t-il à son assemblée de samedi prochain de revenir à son ancien système de punition, c'est-à-dire d'expulser les joueurs coupables d'offenses au lieu de leur imposer des amendes? C'est ce que voudrait le club Tecumseh d'après l'amendement qu'il vient d'adresser au secrétaire St-Père. Les Indiens réclament l'abolition des amendes de \$5 et \$10 pour les fautes de la classe "B" et recommandent que les joueurs soient expulsés pour des minutes et pour pas plus de dix minutes. Charlie Querrie prétend que

le système d'amendes n'a pas amélioré le jeu l'an dernier, vu que les supporters d'un certain club se cotisaient avant chaque joute pour payer les amendes des joueurs. En revenant à l'ancien système de punition, tout joueur expulsé affaiblira son équipe et recevra en plus une semonce de son gérant qui lui fera beaucoup plus d'effet qu'une amende à payer au secrétaire-trésorier de la D. L. A. Querrie prétend de plus que certains joueurs de défense ne craignent pas d'arrêter rudement des adversaires, quoique menacés d'amendes de \$10.

## QUERRIE EST INDEPENDANT

Il n'a pas besoin du concours de millionnaires pour maintenir les Tecumseh. - Il est indépendant de MM. Solman et Fleming.

Toronto, 3 - Charlie Querrie a répondu de la façon suivante dans les colonnes du "News" à ceux qui prétendent que son club sera supporté par M. Fleming, l'été prochain: "Nous jouerons à la crosse l'été prochain ou ailleurs sans les fonds de M. R. J. Fleming. M. Loj Solman m'a donné la franchise des Tecumseh lorsque le Big Four a été organisé et libre à lui d'aider ou non notre équipe cette année. S'il se retire de la crosse les Indiens ne s'en porteront pas plus mal, car il ne manque pas d'amateurs Torontoniens qui mettront leur obole pour supporter une équipe. Les Tecumseh préféreraient jouer dans l'île plutôt qu'ailleurs, mais si M. Solman tient à consacrer son terrain à d'autres sports, libre à lui de le faire. Les Tecumseh se logeront ailleurs et administreront leurs affaires sans l'aide de millionnaires de la Ville Reine."

## CROSSE CONTRE SOCCER

Les Anglais se plaignent que le jeu canadien est en train de détrôner le ballon "in old England".

Londres, 3 - Le jeu de crosse devient de plus en plus populaire en Angleterre. Les autorités du soccer sont à se demander si le jeu canadien ne remplacera pas le jeu anglais dans quelques années. Cette popularité de plus en plus grandissante est démontrée par l'intérêt que les amateurs portent au jeu. Le club Lancashire est champion d'Angleterre après avoir gagné toutes ses parties de la saison.

Plus de 60 écoles de filles ont mis le jeu de crosse au programme de leur culture physique et ont formé une ligue sous le nom de Ladies Lacrosse Association.

## AUX CLUBS DE CROSSE

La ligue de crosse de la Cité est en train de se réorganiser pour l'été prochain. Une assemblée aura lieu dimanche prochain, le 6 avril, à 11 a. m. précises au club-house du National. Tous les clubs de l'an dernier et ceux qui désiraient faire partie de cette organisation ont priés d'envoyer des représentants.

## LE GRAND NATIONAL

Ce steeplechase sera disputé aujourd'hui en Angleterre. - Le favori a déclaré forfait. - Highbridge est inscrit.

Londres, 3 - Le steeplechase Grand National sera disputé vendredi, à Liverpool. Plus de 50 candidats seront à la barrière de départ. Rathnally, que l'on considérait comme favori a été "retiré" par son propriétaire. Il s'était classé second derrière Glenside, il y a deux ans.

Table listing names and ages of participants in the Grand National steeplechase.

## DOLAN REVIENDRA-T-IL A OTTAWA?

Le gérant Frank Shaughnessy vient de recevoir une lettre dans laquelle le premier but de l'équipe Ottawa de 1912, manifeste le désir d'endosser l'uniforme du club local, encore cette année.

Ottawa, 4. - Frank Dolan, le joueur de premier but du club Ottawa, l'an dernier, et l'un des plus forts de la Ligue Canadienne, retournera peut-être au baseball. Il y a deux semaines, Dolan manifestait le désir de ne pas prendre une part active au sport du baseball et prit les moyens de faire prendre consistance à ces projets, en demandant une augmentation de salaire excessive. Hier, Frank Shaughnessy, gérant du club local, fut tout surpris de recevoir une missive de Dolan, où le "gars" de Wilmington, Delaware, affirme qu'il aimerait maintenant retourner à ses premières amours, et qu'il reviendrait à Ottawa, moyennant une hausse de salaire. La direction du Ottawa répondra à Dolan et lui fera connaître les conditions les plus avantageuses qui puissent être soumise, au joueur de premier but.

## POUR L'HIVER PROCHAIN

Frank Patrick a déjà retenu les services d'un brillant joueur de Kenora.

Kanora, 3 - Frank Patrick a profité du voyage de son équipe d'All-Stars à Winnipeg pour engager un 6 quipier pour l'hiver prochain. Cette acquisition n'est autre que Harry McKenzie, le brillant joueur d'avant du club Kenora. Frank Patrick s'est entretenu pendant une heure avec lui, et à leur sortie de l'hôtel Queen's tous deux paraissaient satisfaits de l'entrevue qu'ils avaient eu.

## AUTOUR DES BUTS

Rien de très nouveau au camp d'entraînement des Royals. Toujours la même routine pour faire écrire certains journalistes qui niment à ne rien dire. Mickey Corcoran s'est rapporté au club Baltimore. Tim Jordan a fini de poser à l'acteur. Il rejoindra le club Toronto aujourd'hui. Guy Zinn que John Ganzel a acheté des Highlanders, a écrit qu'il se rapportera prochainement. Chung, un étudiant Chinois de l'université de Columbia, est un des joueurs le plus brillant de l'équipe de baseball.

## POUR PROMOUVOIR LE JEU DE CROSSE

L'O.A.L.A. A ADOPTE UN NOUVEAU SYSTEME POUR POPULARISER LE JEU NATIONAL DANS LA PROVINCE D'ONTARIO - FAISONS LA MEME CHOSE DANS QUEBEC.

Toronto, 3. - Le comité de District de l'Association de Crosse d'Ontario vient d'établir un nouveau système pour aider à populariser le jeu de crosse. Elle a nommé dans différentes régions certains dévoués au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse. Voici les noms des dévoués sportsmen qui ont accepté d'agir comme "annonceurs" dans les districts qui suivent:

- New Ontario - Jos. McLean (New Liskeard) - Cobalt, Haileybury, New Liskeard. Dr McGibbon (Bracebridge) - Bracebridge, Gravenhurst, Huntsville, North Bay. Ed. Hinde (Orillia) - Barrie, Orillia, Midland, Penetang, Collingwood, Meaford, Thorabury, Clarksburg, Elm- vale. H. S. Cameron (Beaverton) - Beaverton, Stouffville, Markham. E. A. Doyle (Newmarket) - Newmarket, Aurora, Richmond Hill, Bradford, Alliston, Tottenham, Cookstown, Beeton. Donald Hall (Oshawa) - Oshawa, Port Hope, Whitby, Cobourg, Bowmanville, Trenton. W. E. Reesor (Lindsay) et P. J. Sargison (Campbellford) - Lindsay, Peterboro', Hastings, Campbellford. Mat Mitchell (Napane) - Belleville, Napane, Picton. James Sutherland (Kingston) - Kingston, Deseronto, Brockville. Hugh Martin (Almonte) et M. Wat- chom (Merrickville) - Cornwall, Almonte, Carleton Place, Smith's Falls, Perth, Morrisburg, Merrickville.

le, Prescott et le district d'Ottawa. Toronto Est - E. E. Wallace et A. S. Machon - St. Simon's, Broadview, Riverdale, Young Toronto, Maitlands et Lourdes. Toronto Ouest - J. L. W. Tegart et F. Doyle - Lansdowne, Elms, St. Helen's, Shamrocks, Gladstones, Canadian General. J. H. G. Wallace (Woodbridge) - Weston, Woodbridge, Brampton, Georgetown, Glen Williams, Milton. J. B. Brown (Fergus) - Mount Forest, Listowel, Palmerston, Harriston, Mildmay, Brussels. J. H. Hewitt (Guelph) - Guelph, Elora, Fergus, Acton. W. H. Rutledge (Hespeler) - Galt, Preston, Hespeler, Berlin, New Hamburg, Elmira. Alex. Powell (Goderich) et W. H. Merklinger, Hanover - Kincardine, Goderich, Wingham, Port Elgin, Southampton, Stratford, Mitchell, Seaforth, Clinton. J. J. Kelly (Brantford) - Paris, Drumbo, Bright, St. Mary's, London, St. Thomas, Aylmer, Woodstock, Ingersoll, Simcoe, Brantford. W. H. Merklinger (Hanover) - Hanover, Paisley, Chesley, Walkerton, Durham, Tara, Warton. T. Neviner (Owen Sound) - Orangeville, Shelburne, Dundalk, Markdale, Owen Sound. George Stirrett (Petrolia) - Brigiden, Watford, Petrolia, Dresden, Strathroy, Wyoming. J. J. Kelly (Brantford) - Chatham, Sarnia, Windsor, Wallaceburg, Ridgetown. C. F. Swaye (Niagara Falls) et F. J. Dixon (St. Catharines) - Hamilton, St. Catharines, Welland, Niagara Falls et Thorold.

## LA GUERRE DANS LE CAMP

Les clubs de soccer d'Ottawa ont "décidé" de se cogner dessus avant l'ouverture de la saison.

Ottawa, 3. - La guerre est commencée dans les rangs des joueurs locaux de soccer. Les clubs de la Ligue de la Cité ont décidé de faire une grosse lutte au club professionnel, pour la possession des joueurs. M. Jackson, le promoteur du club professionnel prétend qu'il aura facilement raison de tous ses rivaux de l'amateurisme.

## LEUR ATTITUDE

Les directeurs du National se sont réunis, hier soir, pour décider de l'attitude à prendre à l'assemblée de demain au Kastel. Cette réunion a été tenue secrète et rien ne sera dévoilé avant la discussion de samedi.

## LE CLUB DE CROSSE VICTORIA

Il jouera sa première partie à Oak Bay, le 17 mai prochain.

Victoria, C.A., 3 - M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé aujourd'hui que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs de l'Est qui recevront de plus de bonnes positions à leur arrivée dans l'Ouest. M. Virtue tâchera d'administrer son club d'après un système coopératif. La première partie de la saison aura lieu le 17 mai prochain à Oak Bay.

## IL N'A PAS FAIT DE CADEAU

Con Jones n'a jamais donné \$5000 aux New-Westminster pour les décider de rester dans la B.C.L.A.

Winnipeg, 3. - En passant à Winnipeg, Con Jones s'est efforcé de nier qu'il avait été obligé de payer \$5,000 aux New-Westminster pour les décider à rester dans la B.C.L.A. Voici l'explication donnée par Con Jones: "Les New-Westminster ont accepté de jouer trois de leurs joutes locales à Victoria avec les Vancouver, dans le but d'aider à populariser le jeu de crosse dans la capitale de la Colombie Anglaise. Pour les décider à ce changement il a fallu que je leur garantisse \$5,000 pour leur part de recettes, et l'excédant ira au club Victoria". On voit donc par là qu'il n'a pas fallu acheter les Salmonbellies pour les décider à rester dans la B.C.L.A.

## LES ABERDEENS SONT CHAMPIONS

Ce club de hockey, en triomphant, hier soir, du Ottawa South, s'est assuré le championnat de la ligue intermédiaire de la Cité.

Ottawa, 3. - Les porte-couleurs du Aberdeen, champion de la Section Intérieure de la Ligue de Hockey Intermédiaire de la Cité se sont adjugés hier soir, le championnat de la ville, alors qu'ils ont défait l'équipe Ottawa South par un score de 3 à 0. Malgré le blanchissage subi par le Ottawa South, la partie fut très contestée. Le premier point de la joute ne fut enregistré que dans la deuxième période.

## COMPOSITION DES EQUIPES

Table listing players and positions for the Aberdeen hockey team.

## LE POOL A L'O.A.A.C.

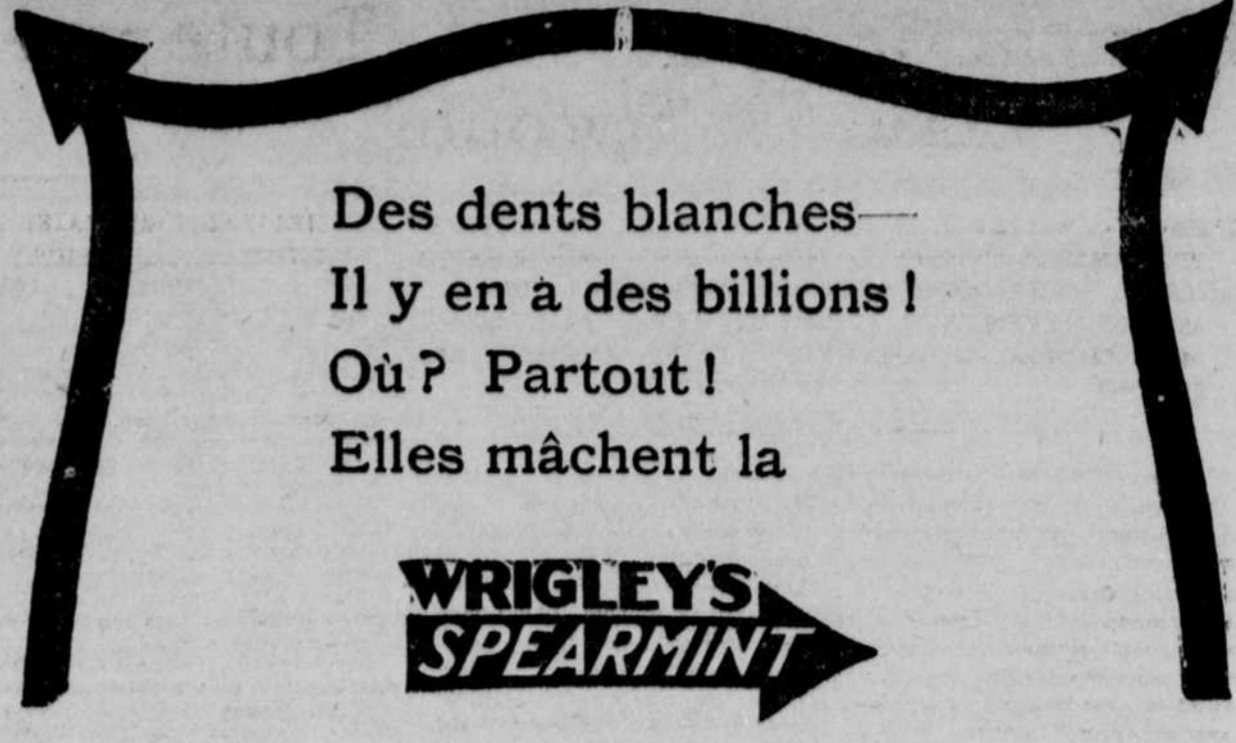
Le concours continué à être marqué par d'intéressantes parties. - Hier soir, les vainqueurs furent Miron et Bell.

Ottawa, 3 - Alexandre Miron, le jeune joueur de pool de la Cité Trans-pontine, a mis le feu aux poudres à la salle de l'O.A.A.C., hier soir, alors qu'il a défait Billy Fagan par un score de 100 à 68. Miron brisa aussi le record de la plus haute moyenne et de la plus forte série. Bell triompha de Morneau par 100 billes à 55. Il n'y avait que deux parties au programme hier soir. Ce soir Charron s'attaquera à Morneau et McCann rencontrera Emile Groulx. Les deux parties d'hier soir furent arbitrées par Phil. McMullen.

Table listing pool players and their scores.

## LES JOUTES D'EXHIBITION

Philadelphia, (Américains), 5; Philadelphia, (Nationalux), 1; Brooklyn, 6; Washington, 2.



Des dents blanches - Il y en a des billions! Où? Partout! Elles mâchent la WRIGLEY'S SPEARMINT à toute minute. Le sourire est plus beau - l'appétit aiguisé - la digestion améliorée. Purifiez votre haleine pour le baiser du soir, avec ce bonbon qui est bon pour vous.



ACHETEZ-LA A LA BOITE Elle coute moins cher et conserve sa fraîcheur - chez tous vendeurs. Cherchez le dard Evitez les imitations. Wm. Wrigley Jr. Co., Ltd. 7 Rue Scott, Toronto, Ontario.

## A LA PISTE DE JAMESTOWN

Norfolk, Va., 3 - Vega, piloté par Troxier s'est adjugé la première épreuve d'ouverture. Clem Beachey a rapporté beaucoup d'argent à ceux qui l'avaient joué à la cote d'ouverture, par sa belle victoire dans la cinquième course.

Voici les résultats des épreuves: 1ère course, \$300, junior, bourse, 4 furlongs: 1, Vega, 108, Troxier, 7 à 2, au pair, 1 à 2. 2, Charles, Cannell, 108 Pickett, 3 à 2, au pair, 1 à 2. 3, Enver Day, 105, Ambrose, 4 à 5, 2 à 5.

2ème course, \$300, chev. de 3 ans, à réclamer, 5 1-2 furlongs: 1, Yucca, 108, Tapin, 4 à 1, 2 à 1, au pair. 2, Island Queen, 106, Corey, 3 à 1, 3 à 2, 2 à 1. 3, Enver Day, 105, Ambrose, 4 à 5, 2 à 5.

3ème course, \$300, chev. de 4 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs: 1, Agnier, 101, Montour, 8 à 1, 3 à 1, et 7 à 5. 2, Kittery, 99, McCahey, au pair, 7 à 5. 3, Ragman, 108, Miller, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1.

4ème course, \$300, à réclamer, 5 1-2 furlongs: 1, Cherry Seed, 108, Butwell, 2 à 1, 4 à 5, 2 à 5. 2, Theo., Cook, 111, Ward, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1. 3, York Lad, 110, Mondon, 10 à 1, 4 à 1, 8 à 5.

5ème course, \$300, à réclamer, 1 mille, 70 verges: 1, Clem Beachey, 102, Wolf, 8 à 1, 3 à 1, 7 à 5. 2, Mollie S., 105, Fairbrother, 5 à 1, 2 à 1, au pair. 3, York Lad, 110, Mondon, 10 à 1, 4 à 1, 8 à 5.

6ème course, \$300, à réclamer, 1 mille: 1, Spelbound, 112, Wolfe, 6 à 1, 2 à 1, au pair. 2, Colcock, 112, Mondon, au pair, 2 à 5. 3, Golden Treasure, 115, Pickett, 20 à 1, 8 à 1, 2 à 5.

7ème course, \$300, chev. de 3 ans, à réclamer, 5 1-2 furlongs: 1, Pretty Mollie, X Brynary, Ponkatasset, 96; Rock Roll, 100; X Ancon, Cœur d'Aleine, 103; Captain Jinks, 106; X Dynamo, 109.

8ème course, \$400, Jockey Club, 4 furlongs: 1, Santaeca, 98; X Radigan, 100; Edna Leska, 104; The Urchin, 107; Col. C. 108; Sonny Boy Florin, 109; Martin Casca, 112.

Les SIX Plaies du XXe Siècle et les SIX Préparations Scientifiques qui les guérissent. L'ALCOOLISME: les "TABLETTES ANTI-ALCOOLIQUE" \$5.00. Le "TUBERCULOSE" les "GOUTTES ANTI-TUBERCULEU- SES" de Dr O. MENDEL \$2.50. Le RHUMATISME: les "GOUTTES ANTI-RHUMATISMA- LES" de Dr KROMOFF \$8.00. Les MALADIES DE LA FEMME: le "TONIQUE des organes féminins" WARNER \$1.00. Les MALADIES VENEREENNES: (a) contre la SYPHILIS? la "PRESCRIPTION 909" de Dr WENCESLAS \$5.00. (b) contre la GONORRHEE? les "TABLETTES ANTI- GONORRHEIQUES" de Dr KLEBER \$2.00.

## Amusements

### Theatre NATIONAL

CETTE SEMAINE AS-TU VU LA R'VUE??? NATIONOSCOPE Semaine du 31 Mars 1913. Le Forgeron de Chateaudun. Drama en 5 actes par FRANTZ BEAUSCOLLET. Mme VERTEUIL dans SUZANNE M. E. HAMEL dans PIERRE BOURBIER.

### Exposition Nationale de Bâteaux à Moteur

L'ARENA Du 29 Mars au 5 Avril. Musique après-midi et soir.

### Princess

Menestrels de PRIMROSE et DOCKSTADER. Semaine Prochaine, 25c à \$1.50 - SIEGES EN VENTE. The Chocolate Soldier. COMPAGNIE DE 75 ORCHESTRE DE 25. Dimanche 3.30 Concert 25c.

### ORPHEUM

2.10 p.m. 8.10 p.m. AUJOURD'HUI 15-25 cts 15-75 cts Sam Chlp et Mary Marble dans "THE LAND OF DYKES" 8 - Autres scènes de vaudeville - 8

### GAYETY

BILLY ARLINGTON et GOLDEN CROOKS. Matinée 2.15, 10 à 25 cts. Soir 8.15, 15 à 75 cts. Matinée des dames, 10c, excepté les jours de fête et le samedi. Semaine prochaine: - DAVE MARION. 802-5A

### ART ASSOCIATION

NOUVELLE GALERIE Une salle de lecture temporaire a été ouverte MARCHÉ, le 25 septembre à 9 a.m. Les galeries restaurant fermées jusqu'à nouvel avis. chevaux de 3 ans et plus 7 furlongs: Hans Creek, 96; X Armor, 101; Gary, 103; Judge Walser, 103; Master Jim, 106; Cheery Ola, 108; Merry Lad, 116; Effendi, 116.

### Amusements

### Theatre NATIONAL

CETTE SEMAINE AS-TU VU LA R'VUE??? NATIONOSCOPE Semaine du 31 Mars 1913. Le Forgeron de Chateaudun. Drama en 5 actes par FRANTZ BEAUSCOLLET. Mme VERTEUIL dans SUZANNE M. E. HAMEL dans PIERRE BOURBIER.

### Exposition Nationale de Bâteaux à Moteur

L'ARENA Du 29 Mars au 5 Avril. Musique après-midi et soir.

### Princess

Menestrels de PRIMROSE et DOCKSTADER. Semaine Prochaine, 25c à \$1.50 - SIEGES EN VENTE. The Chocolate Soldier. COMPAGNIE DE 75 ORCHESTRE DE 25. Dimanche 3.30 Concert 25c.

### ORPHEUM

2.10 p.m. 8.10 p.m. AUJOURD'HUI 15-25 cts 15-75 cts Sam Chlp et Mary Marble dans "THE LAND OF DYKES" 8 - Autres scènes de vaudeville - 8

### GAYETY

BILLY ARLINGTON et GOLDEN CROOKS. Matinée 2.15, 10 à 25 cts. Soir 8.15, 15 à 75 cts. Matinée des dames, 10c, excepté les jours de fête et le samedi. Semaine prochaine: - DAVE MARION. 802-5A

### ART ASSOCIATION

NOUVELLE GALERIE Une salle de lecture temporaire a été ouverte MARCHÉ, le 25 septembre à 9 a.m. Les galeries restaurant fermées jusqu'à nouvel avis. chevaux de 3 ans et plus 7 furlongs: Hans Creek, 96; X Armor, 101; Gary, 103; Judge Walser, 103; Master Jim, 106; Cheery Ola, 108; Merry Lad, 116; Effendi, 116.



Feuilleton du "CANADA"

La FILLE des SERBES

EPISODE DRAMATIQUE de la GUERRE D'ORIENT

PAR ARMAND DE LANROSE

No 1

Dans les Balkans 1912.

Il y a eu, cette année même, trente ans qu'un glorieux petit peuple de la très vieille histoire, le peuple serbe, renaissait à la vie en tant qu'indépendants.

Son érection en royaume était admise par les grandes puissances; il avait une capitale et un roi à lui.

Peu de temps après, vers la fin de mil huit cent quatre-vingt-trois, un diplomate, M. le baron de Verlaines, quittait l'Ambassade de Constantinople pour être envoyé, comme auxiliaire, au Consulat général de Belgrade.

Le baron de Verlaines n'avait guère que vingt-huit ans.

C'était un type séduisant de l'ancienne et véritable noblesse française.

Distingué de manières, beau physiquement, élégant de tenue, simple, brave, généreux, il fascinait, il retenait, il contribuait plus que quel que ce fût de ses collègues au bon renom de la France chevaleresque et galante.

Là-bas, sur les rives dorées du Bosphore, les Turques avaient murmuré derrière leurs masques: "Que ces chiens de chrétiens sont donc polis!" Et, à Belgrade, les belles Serbes répétaient: "Les Messieurs que nous envoie le Gouvernement de Paris sont vraiment très chics!"

Tout de suite le jeune diplomate se passionna pour le pays où il représentait la France.

Son Ame élevée était bien faite pour en comprendre les grands héros, les patriotes intrépidement.

Et c'est lui et sa famille que nous retrouvons, celui qui écrit ces lignes, au milieu des coups de fusils, en novembre mil neuf cent douze, et les lecteurs qui veulent bien suivre son récit.

Nous le retrouvons dans le sud de la Serbie aux environs de Vragna, près de la frontière turque et de Novi-Bazar, ville de l'islam, au pied des montagnes qui forment la chaîne, la longue chaîne des Balkans, cette sorte de muraille de Chine naturelle qui, sur huit cents kilomètres, sépare l'Europe barbare de l'Europe civilisée.

Il y est simple propriétaire agriculteur, forestier, vigneron au milieu de ses domestiques, dans un village perdu.

Comment cela s'est-il fait? Pourquoi M. de Verlaines a-t-il échangé sa patrie, sa douce France, contre le pays de ces guerriers debout et en armes depuis cinq siècles.

Parce qu'un despote auquel personne ne résiste à l'y a forcé, en plus de sa sympathie pour la race de paladins que sont les Serbes.

Ce despote ce fut l'amour!

Dans quelles conditions dramatiques et touchantes, nous le saurons plus loin, quand le fracas de la bataille nous donnera des loisirs et que nous pourrions nous asseoir pendant quelques minutes autour des feux de bivouac.

Pour l'heure il faut courir au plus pressé et exposer tout de suite les situations, dépendre les lieux.

Un paysage un peu plus sauvage et en même temps plus coloré que les paysages de France, un air parfois très tiède et parfois très âpre; des villages aux chaumières plus rustiques, des habitants aux costumes plus primitifs, mais ces habitations ont un cachet original, ces gens ont un type fier et accentué, celui d'une race du Nord brunie dans le pays du Midi.

L'habitation de M. de Verlaines est-elle un château, est-elle une ferme? Il y a des deux, et elle a même encore l'air d'une petite forteresse, car ici il faut savoir se défendre en tout temps contre les bandits pillards, massacreurs, bandits qui sont des soldats turcs.

Une immense et noire vieille maison faite de bois, de pierre, de terre durcie, avec des tourelles qui sont plutôt des minarets blanchâtres de mosquées et des fossés remplis d'eau, des portes bardées de fer, des cours pleines de machines agricoles, de bestiaux, de volatiles variés, les coqs chanteurs et les paons qui font la roue.

Puis aux alentours des collines couvertes de vignes, des chemins ombragés de tilleuls qui embaument, des vergers dont les centaines de pruniers se mêlent à des centaines de ruches d'abeilles, la lumière des forêts de sapins tout contre et au-dessus, dans le ciel d'un bleu intense, les cimes rocheuses, où nichent les aigles.

C'est le domaine Alexéitch.

Le village dont il dépend, Ansel, est un peu plus loin du côté de la ville de Vragna; il a quelques centaines de paysans répartis dans des fermes très serrées les unes contre les autres comme dans tous les pays de lutte, lutte contre l'homme ennemi ou lutte contre les éléments.

CE QU'UN JOURNALISTE DOIT ETRE

(Pour le "Canada")

Je ne crois pas qu'il y ait un métier plus décrié que le métier de journaliste. Et cela n'est pas du tout surprenant. Le métier de journaliste est un des métiers les plus difficiles, les plus épineux, les plus délicats qui existent. Aucun ne demande plus de tact et de jugement. Aucun n'exige un esprit plus clair, plus vif, plus observateur. Aucun ne réclame une honnêteté plus solide, une conscience plus équilibrée. Aucun ne peut avoir, entre les mains d'un homme sans expérience, de plus redoutables conséquences.

Or, ce métier qui, plus que tous les autres métiers, demande un apprentissage fort long, un passage nécessaire par toute une filière pas toujours amusante, ce métier est celui dans lequel on voit entrer le plus de gens qui, tout de suite, sans études préalables, sans apprentissage, veulent commander, diriger, trancher.

Or, on ne s'improvise pas plus journaliste qu'on ne s'improvise artiller. Ces deux professions ont même quelque chose de commun. On dit d'un journaliste dont l'article a fait du bruit, qu'il a lancé un pétard. On pourrait dire un obus. Il est certains articles qui, en éclatant, font beaucoup plus de dégâts qu'un obus.

Or, personne n'aura jamais l'idée de confier un canon à quelqu'un qui ne sait pas s'en servir. Mais on confie volontiers un journal à un homme qui ignore complètement ce que c'est. Et alors les obus partent dans toutes les directions et tuent le plus souvent beaucoup plus d'amis que d'ennemis.

Le premier devoir d'un vrai journaliste est de bien comprendre la très lourde responsabilité qui pèse sur ses épaules. Un manque de savoir-faire, une faute de tact peuvent être l'origine des plus graves ennuis. Et si un orateur doit tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler, un journaliste doit tremper sept fois sa plume dans son encrier avant d'écrire.

Bien comprendre sa responsabilité ne suffit pas. Le vrai journaliste doit avoir l'esprit large. Il ne doit pas être l'homme d'une seule idée ni simplement un homme de parti. Il doit avoir des vues élevées, étendues. Il doit avoir au plus haut point de l'objectivité et de la franchise.

Il faut, et ceci est très important, qu'il ne soit pas orgueilleux, qu'il ne s'imagine pas avoir obtenu à lui seul ce qui est le résultat d'efforts communs, donnés par beaucoup d'autres aussi bien que par lui.

Il faut qu'il soit indépendant, qu'il sache, au besoin, résister à ses amis, les repousser, leur dire des vérités. Cela donnera une valeur singulièrement plus grande à ses articles car on saura qu'il n'est pas simplement l'instrument de quelques personnes qui préfèrent s'agiter que dans la coulisse.

Il doit savoir, ce qui est le plus rude, résister à l'opinion et ne pas faire de son journal, suivant le mot de Balzac: "une boutique où l'on vend au public des paroles de la couleur qu'il les veut."

Il doit ignorer les petites coteries, les petites haines, les querelles mesquines que l'on trouve dans toutes les villes et qui ne sont, le plus souvent, que des histoires d'amour-propre, de vanité ou d'intérêt.

Il doit être franc, net, clair et direct sans hésiter, droit en face, ce qu'il croit devoir dire, en appuyant toujours une accusation sur une preuve.

Il doit avoir de l'enthousiasme, mais jamais, jamais d'exaltation. L'exaltation mène à la défaite car elle abolit tout sang-froid et enlève toute matrice de soi-même.

L'enthousiasme est un courant qui entraîne, l'exaltation, une tempête stupide qui renverse et brise au hasard.

L'enthousiasme se dirige, se conduit, se guide, se discipline. L'exaltation n'entend rien et n'est accessible à aucune direction.

Un journaliste exalté compromet toujours la cause qu'il défend. Et puis, ce qu'un journaliste doit avoir, et à raison, c'est de la bonne humeur et de la gaieté. Il faut combattre avec le sourire. Un esprit alerte battra toujours un esprit charnel. Et dans une polémique, un article lentement tressé bouclera toujours un article maussade et épais.

Le journaliste qui peut être tout cela est rare. Mais il existe en quelques endroits. Et ce journaliste-là, tous l'estiment, même ses adversaires. Lorsqu'il a démasqué un ennemi, lorsqu'il a rallié, démolit, désigné par son ironie cinglante, et lorsqu'il a, sans jamais employer une injure, fustigé durement l'adversaire, on le redoute mais on le respecte. Et toute sa force vient de là.

NEMO.

L'agriculture dans la province

LE CONSEIL D'AGRICULTURE APPROUVE L'EMPLOI DU SUBSIDE FEDERAL.

Extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil d'Agriculture de la province de Québec, tenue au Palais Législatif, (Chambre No 45), dans la cité de Québec, à 10 hrs a.m., mercredi, le dix-neuvième jour du mois de mars, 1913.

Proposé par Monsieur J. B. Carboneau, appuyé par Monsieur A. J. Dawes et l'honorable M. Garneau: que le Conseil d'Agriculture de la province de Québec adopte la résolution suivante: Attendu que le Conseil approuve hautement l'emploi qui a été fait par le gouvernement provincial du subsidé fédéral voté pour l'année 1912-13 dans l'intérêt de l'agriculture; Attendu que ce mode d'emploi a donné entière satisfaction à la classe agricole, et contribué à l'amélioration de l'agriculture et au développement de plusieurs industries agricoles importantes; Attendu que les subventions accordées à même ce subsidé au drainage, à l'arboriculture fruitière, à l'industrie laitière, à l'aviculture, à la cul-

ture des légumineuses, à l'élevage, à la production des viandes fumées, à la culture et à la production du tabac, à la fabrication des conserves et aux écoles d'agriculture, ont donné de bons résultats et en donneront encore de meilleurs si ces subventions sont continuées pendant plusieurs années; Attendu que le mode d'emploi adopté cette année suivant le contrat intervenu entre les deux gouvernements, fédéral et provincial, se prête davantage aux différents besoins des provinces que si le subsidé est destiné à un seul objet déterminé par la législature fédérale; Ce Conseil prie le gouvernement fédéral de décréter une législation qui permettra de partager les \$10,000,000 (que l'on se propose d'accorder aux provinces dans l'intérêt de l'agriculture, de façon à continuer la politique agricole adoptée à la dernière session fédérale. Le secrétaire de ce Conseil est prié de transmettre copie de cette résolution à l'honorable Martin Burrell, Ministre de l'Agriculture du gouvernement fédéral, à Ottawa.

Moeurs parlementaires

(Suite de la 1ère page)

Aussitôt mis en demeure par la majorité de se retirer, le président constate que l'orateur sort de la question; et quand il a fait cette constatation deux fois, il déclare: — Je vais consulter la Chambre pour savoir si la parole doit être retirée à l'orateur.

Je n'ai jamais vu recourir à cette procédure draconienne, mais c'est que jamais aucun parti n'a fait réellement de l'obstruction. Si les ennemis des mesures militaires emploient, comme on l'annonce, le procédé de l'obstruction systématique, il est probable que la majorité (si elle existe) leur répondra par le retrait de la parole.

Remarque que, d'après le règlement, la décision sur le retrait de la parole a lieu sans débat et est prononcée par assis et levés.

C'est donc en apparence un moyen fort tranchant d'arrêter les discours oiseux. Mais ce n'est là qu'une apparence.

Car ces mesures d'autorité ne vont pas sans déchaîner le tumulte et l'ouragan. Il suffit pour ouvrir la voie à ce qui ne se fait pas dans le calme. Les mots: "Je vais consulter la Chambre" ont déjà pour effet de soulever les récriminations. Le vote par assis et levés ne manque pas de susciter les protestations véhémentes de la minorité. Cela peut durer longtemps et entraîner de nouvelles mesures disciplinaires qui, à leur tour, augmentent le tumulte et prennent du temps.

Puis, quand la parole est retirée à l'orateur, il suffit que celui-ci refuse de quitter la tribune pour ouvrir la voie à une nouvelle série d'incidents. Il est rappelé à l'ordre, puis rappelé à l'ordre avec inscription au procès-verbal. Chaque fois il peut s'expliquer sur ces punitions. Il persiste à ne pas s'incliner devant la décision de la majorité, il est frappé de censure, puis de censure avec exclusion. Ce sont des explications, des votes, des vociférations, l'excitation de la bataille... du temps qui passe.

Enfin, ne pouvant faire quitter la tribune à l'orateur, le président suspend la séance et évacue la salle, et pendant la suspension la force armée expulse le député récalcitrant.

J'ai vu appliquer cette peine à M. Syverson. Cela n'est pas bien tragique, quoique Victor Hugo ait dit de l'expulsion de l'éloquent Manuel. Mais cela dure longtemps et ne calme pas les colères.

Diminura-t-on les arrêts du tramway

(Suite de la dernière page)

conditions du règlement et du contrat accordé à la Compagnie des tramways de Québec. Dans ce cas, le concours des commissaires est nécessaire.

Nous donnons ci-dessous les noms des rues où se feront les nouveaux arrêts, si le projet est adopté. Ce tableau ne comprend que les principales lignes. L'espace entre chaque arrêt varie de 250 à 1000 pieds. Dans certains cas, l'espace est de 1700 pieds.

LIGNE STE-CATHERINE

Atwater, Chomedy, Fort, St-Marc, St-Mathieu, Guy, McKay, Bishop, Crescent, Montclair, Drummond, Feil, Metcalfe, Massfield, McGill College, Université, Union, City Councilors, Bleury, Benoit, St-Laurent, St-Justin, Hôtel de Ville, Sanguinet, St-Denis, Berri, St-Hubert, St-André, Amherst, Montcalm, Victiation, Plessis, Champlain, Papineau, Dorion, Delorimier, Parthenais, Fullum, Dufresne, Poupert, Frontenac, Du Lévis, Marlborough, Moreau, Desery, Darling, Davidson, Joliette, Nicolet, Bourbonnière.

LIGNE ST-JACQUES

Côte St-Paul, Glen, Ste-Marguerite, St-Ferdinand, Petite St-Jacques, Couvent, Laporte, Irène et Bourget, De Lima, Belair et Brewster, Green, Atwater, Vinet, Dominion, Fulford, Chatham, Seigneurs, St-Martin, Richard, Hôtel de Ville, Sanguinet, St-Denis, Berri, St-Hubert, St-André, Amherst, Montcalm, Victiation, Plessis, Champlain, Papineau, Dorion, Delorimier, Parthenais, Fullum, Dufresne, Poupert, Frontenac, Du Lévis, Marlborough, Moreau, Desery, Darling, Davidson, Joliette, Nicolet, Bourbonnière.

LIGNE ST-DENIS

Craig, Viger, Lagouchetière, Dorchester, Ste-Catherine, De Montigny, Ontario, Sherbrooke, Ernest, Cherrier, Ave des Pins, Roy, Duluth, Rachel, Marie-Anne, Mont-Royal, Carrières, St-Joseph, Laurier, Boucher, Carmel, De Fleurimont, Comte, Beauharnois, St-Zotique, Bélanger, Isaac.

LIGNE ONTARIO

Bleury, Mance, St-Urbain, St-Laurent, Hôtel de Ville, Sanguinet, St-Denis, St-Hubert, St-André, Amherst, Montcalm, Victiation, Plessis, Champlain, Papineau, Dorion, Delorimier, Parthenais, Fullum, Dufresne, Poupert, Frontenac, Du Lévis, Marlborough, Moreau, Desery, Darling, Davidson, Joliette, Nicolet, Bourbonnière.

LIGNE ST-ANTOINE ET CRAIG

Glen Ave., Bethune, Ste-Marguerite, Collège, Couvent, Laporte, Irène et Bourget, De Lima, Brewster, Greene, Atwater, Woodstock, Dominion, Fulford, Chatham, Seigneurs, Square Richmond-Ouest, Guy, Versailles, de la Montagne, Windsor, Cathédrale, Inspecteurs, Petite Craig, Square Victoria, McGill, Bleury, St-François-Xavier, Bureau Chef, St-Laurent, St-Gabriel, Hôtel de Ville, Gosford, St-Denis, Berri, Lacroix, Amherst, Montcalm, Victiation, De Salaberry, Maisonneuve, Champlain, Papineau, Dorion, Delorimier.

LIGNE NOTRE-DAME

Côte St-Paul, St-Rémi, Ste-Elizabeth, Place Jacques-Cartier, Lacasse, St-Philippe, Place St-Henri, St-Augustin, Bourget, Bourget, Benard, Atwater, Charles-Vincent, Fulford, Canning, Seigneurs, Richmond, Guy, Versailles, McCord, Murray, Colborne, Inspecteurs, St-Vincent, rue Roy, rue St-Michel, McGill, St-Pierre, St-François-Xavier, Place D'Armes, Côte St-Lambert, St-Vincent, Place Jacques-Cartier, Gosford, Bonsecours, Gare du C. P. R., Montcalm, Dorion, Voltigeurs, Papineau, Dorion, Delorimier, Parthenais, Fullum, Dufresne, Poupert, Frontenac, Harbor, St-Raymond, Malborough, Moreau, Desery, Darling, Davidson, Joliette, Nicolet, Bourbonnière.

LIGNE AMHERST

Craig, Lagouchetière, Dorchester, Ste-Catherine, DeMontigny, Robin, Ontario, Sherbrooke, Cherrier, Roy, Napoléon, Duluth, Parc Lafontaine.

LIGNE HOTEL DE VILLE

Craig, Vitry, Lagouchetière, Dorchester, Ste-Catherine, DeMontigny, Ontario, Sherbrooke, Prince Arthur, Ave des Pins, Roy, Napoléon, Duluth, Laval, St-Denis, Berri, St-André, Rachel, Marie-Anne, Christophe-Colomb, Dufferin, Lassalle, Fabre Papineau, Casault, Parthenais.

LIGNE BLEURY

Craig, Lagouchetière, Dorchester, Ste-Catherine, Mayor, Ontario, Sherbrooke, Milton, Prince-Arthur, Ave des Pins, Duluth, Rachel Marie-Anne, Mont-Royal, Villeneuve, Bould, St-Joseph, St-Louis, Fairmont, St-Viateur, Viateur, Bernard, Van Horne

LIGNE ST-LAURENT

Notre-Dame, St-Jacques, Craig, Lagouchetière, Dorchester, Ste-Catherine, DeMontigny, Sherbrooke, Milton, Prince-Arthur, Ave des Pins, Duluth, Rachel Marie-Anne, Mont-Royal, Villeneuve, Bould, St-Joseph, St-Louis, Fairmont, St-Viateur, Viateur, Bernard, Van Horne

Les richesses du nouveau Québec

(Suite de la dernière page)

service forestier et une autorité en la matière, évaluait nos forêts à cinq cents millions de dollars. L'annexion de l'Ontario est venue ajouter à ce demi-milliard.

Nos pouvoirs d'eau sont une richesse inépuisable et précieuse. Qui peut dire le rôle que l'avenir réserve à la houille blanche. D'après les rapports de la Commission de Conservation des Ressources du Canada, notre province est probablement la plus riche de la Confédération en pouvoirs hydrauliques. Il était évalué à environ quatre millions de chevaux-vapeur. Avec ceux du Nouveau-Québec, nous devons maintenant posséder cinq à six millions de chevaux-vapeur. La dixième partie est utilisée à l'heure actuelle.

Nos pêcheries sont variées. Nous avons du poisson pour tous les pêcheurs et pour tous les commerces, depuis la truite jusqu'à la baleine. L'industrie de la pêche n'est pas encore organisée dans Québec, mais nous avons l'essentiel de longues côtes sur la mer, des rivières et des lacs poissonneux.

Notre province offre une grande variété de sols avec des terres arables dans toutes les parties et l'on peut prévoir qu'il se fera un jour certains progrès dans les régions les plus septentrionales. L'important pour aujourd'hui est de connaître les endroits où nous pouvons faire du défrichement avec l'assurance que le sol fera croître et le climat fera mûrir de bonnes récoltes de céréales. Il n'est pas nécessaire d'aller de suite faire des tentatives dans l'Ungava, car à la hauteur des terres laurentides, dans les bassins de l'Abitibi et de l'Harricana, il y a des millions d'acres de terres fertiles.

Il y a aussi des mines dans le Nouveau-Québec; il nous reste à les découvrir.

Les différentes parties géographi-

Garages Pedlar

Nous allons recevoir de notre fabrique, le ou vers le 8 avril, 50 garages, tout en acier et à l'épreuve du feu. Dimensions : 12 pieds de large, 11 pieds de haut et 14, 16 et 18 pieds de long, complètement équipés. Prix particulièrement réduits :

\$125 \$140 \$155

F. O. B. SUR VOTRE PROPRIETE

Si vous voulez participer à cette première livraison, dites-le de bonne heure. Téléphonnez ou écrivez pour avoir la brochure descriptive.

THE PEDLAR PEOPLE LIMITED,

323 RUE CRAIG O. Soir, St-Louis 462. Tél. Main 3328. " 8447. " 1279

ques du nord de la province sont l'Ungava et la Côte Nord, les plateaux du Lac St-Jean, du St-Maurice et de l'Ottawa, l'Abitibi et le bassin méridional de la Baie James.

On trouve dans l'Ungava du bois de pulpe, des pouvoirs d'eau, des rivières et des lacs poissonneux. Des gisements de minéral très considérables ont été signalés, mais ils ne pourront être exploités qu'après l'établissement de voies de communications avec le reste du pays.

La côte du Labrador relève du gouvernement de Terre-Neuve. Le Conseil Privé sera appelé prochainement à décider quelle est la profondeur du territoire qui appartient à la Colonie voisine. Celle-ci réclame tout le versant oriental du Labrador. Du coup, elle nous enlèverait le Heu de Hamilton, qui forme, dit-on, les plus puissantes chutes de l'Amérique.

La côte nord est impropre à la culture, excepté à de rares endroits. L'exploitation du bois de pulpe y a pris une certaine extension en ces dernières années et ira sans doute en grandissant.

Les populations se livrent à la pêche pour gagner une existence pénible. Vous connaissez, dit le conférencier, les rives fameuses du Saguenay. A la baie des Ha! Ha! cessent les montagnes que nous avons admirées au parc Eternité et commentent les plaines fertiles du lac St-Jean. Quoique le district soit ouvert à la colonisation depuis un demi-siècle, il n'est encore qu'au début de ses développements. La population de Chicoutimi-Saguenay, qui est d'environ soixante-dix mille âmes, double avant très longtemps. Ce district deviendra le siège de manufactures de papier très considérable et des villes comme Jonquières naitront en quelques mois.

Le grand Mistassini est situé à deux cents milles au nord du lac St-Jean. L'énergie hydraulique fait la fortune du Saint-Maurice. Les villes qui suivent sur le cours de cette rivière. Après Shawinigan, Grand-Mère, les Piles, la Tuque, il s'en fonde ra d'autres à Weymouthacine aux rapides des Grand Coeurs, de la Loure, etc.

Grâce aux barrages que la commission des eaux courantes propose d'établir sur le Saint-Maurice, cette rivière pourra fournir un million de chevaux-vapeur et comme elle se trouve à une distance raisonnable de nos grandes villes, Montréal et Québec, cette énergie sera facilement utilisable.

Les sources du Saint-Maurice et celles de l'Outaouais sont voisines. Elles se trouvent dans un immense plateau sablonneux et boisé à l'ouest de Québec. On rencontre le grand lac Vinet, les plus belles forêts de pins de la province sont dans le voisinage. En ligne droite, cette région n'est qu'à deux cents milles de Montréal, et la Métropole tirerait un grand avantage à y être reliée directement par un chemin de fer. Cette voie ferrée pourrait être continuée jusqu'au Transcontinental et devenir un embranchement de la grande route nationale.

L'aspect général de l'Abitibi, région qui s'étend de la hauteur des terres à la baie James, est monotone. C'est une succession de vastes plaines. A travers lesquels les rivières les lacs descendent lentement leurs eaux tranquilles vers la mer arctique. Ces plaines sont d'argiles où les affluents du roc et les flots de sable rocheux ne courent pas de très grandes étendues, mais où, d'autre part, les savanes occupent une large place. Une élévation est un accident rare.

Sur la rivière Nottaway il y a de superbes chutes et cascades d'eau du St-Laurent et de celles de la Baie d'Hudson n'est pas aussi éloignée qu'on le croit généralement. Les rivières Harricana, Bell et Mégiscan ont leurs sources au sud de 48 degrés de latitude, ce qui est à peine à cent cinquante milles en ligne nord de Montréal. Une ligne de chemin de fer n'aurait cependant pas moins de 300 milles à cause des courbes nécessaires pour franchir les Laurentides.

Amos est à la même latitude que Matane et Roberval, mais cent milles au sud de Winnipeg, trois cents milles au sud d'Edmonton. La température au lac Abitibi est à peu près la même qu'à Edmonton, Alberta, Prince-Albert, Sask., et Winnipeg. Il n'y a pas de différence notable avec Québec durant l'été. L'hiver y est plus froid et plus sec. Dans une année normale, il n'y a plus de gelée du 8 juin au 14 septembre. Nous sommes plus exposés aux gélées tardives, déclare M. Authier, mais le désavantage disparaît avec le défrichement. En un mot, le climat permet très bien les récoltes.

REGLEMENT No 3

Pour autoriser la "Municipalité Du Village de Saint-Michel de Laval" à emprunter \$50,000 et à émettre des débiteures.

A une séance tenue le 26 Mars 1913, au lieu et heure ordinaires des séances du Conseil Municipal du Village de Saint-Michel de Laval, sous la présidence de Son Honneur, Monsieur Zéphirin Pesant, Maire.

Furent présents MM. les Conseillers Joseph Robin, Pierre Guinot, Napoléon Manson, Onésime Pesant et Joseph Pénard, formant la majorité.

ATTENDU que la Corporation du Village de Saint-Michel de Laval a besoin d'emprunter la somme de cinquante mille piastres (\$50,000.00) pour l'exécution de travaux publics dans les limites de la municipalité et qu'elle désire faire cet emprunt au moyen d'une émission de débiteures.

Il est en conséquence, ordonné, résolu et statué par le présent règlement, comme suit, savoir: 1o. Le Conseil municipal de cette Corporation est, par le présent règlement, autorisé à emprunter la somme de cinquante mille piastres (\$50,000.00) et à cette fin, émettre, vendre et négocier pour et au nom de LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-MICHEL DE LAVAL, au pair ou en dessous du pair, des débiteures pour une somme totale n'excedant pas cinquante mille piastres (\$50,000.00).

2o. Les dites débiteures seront au nombre de cinquante (50), de mille piastres (\$1000.00) chacune, numérotées de 1 à 50; elles porteront intérêt au taux de cinq pour cent (5 p.c.) l'an, à compter de la date de leur émission et les intérêts seront payables semi-annuellement: 3o. Ces débiteures seront signées par le Maire de la dite municipalité et contre-signées par le Secrétaire-Trésorier de celle-ci; elles seront scellées du sceau de la dite municipalité et porteront le nom de LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-MICHEL DE LAVAL ainsi que le numéro du présent règlement; elles devront être remboursées par le paiement de la dite municipalité et porteront le nom de LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-MICHEL DE LAVAL ainsi que le numéro du présent règlement; elles devront être remboursées par le paiement de la dite municipalité et porteront le nom de LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-MICHEL DE LAVAL ainsi que le numéro du présent règlement.

4o. Les dites débiteures seront faites payables au porteur d'elles dans un délai de quatre-vingt jours à compter de la date de leur émission au bureau du Secrétaire-Trésorier de la dite municipalité ou à tel autre lieu que le Conseil pourra déterminer par résolution. 5o. Il sera annexé à chacune des dites débiteures des coupons pour le montant de dix cent piastres (\$10.00) pour l'intérêt, lesquels dits coupons seront signés par le Maire et contre-signés par le Secrétaire-Trésorier de la dite municipalité et les dits coupons seront payés au porteur d'elles, aussitôt que l'intérêt semi-annuel, mentionné à l'article précédent, sera dû. 6o. Le paiement d'elles, livrées au Secrétaire-Trésorier.

7o. Il sera annuellement prélevé sur les biens fonds imposables de la dite municipalité une somme de deux mille cinq cents piastres (\$2500.00), pour pourvoir au paiement de l'intérêt sur les dites débiteures, depuis la date de l'émission d'elles jusqu'à leur échéance. 8o. En outre, il sera et il est, par le présent règlement, créé et établi pour le rachat des dites débiteures, un fonds d'amortissement de deux pour cent (2 p.c.) égal à la somme de mille piastres (\$1000.00) par année, laquelle somme sera déposée dans une banque choisie, par résolution de ce conseil.

9o. Aux fins de pourvoir au prélevement des dits fonds suffisants pour payer les intérêts et le fonds d'amortissement stipulé et établi comme susdit, il sera et il est, par le présent règlement, imposé sur tous les biens fonds imposables de la dite municipalité une taxe spéciale suffisante pour produire la somme de trois mille cinq cents piastres (\$3500.00) annuellement. Les dits fonds seront répartis sur les ans d'après la répartition en vigueur, lors de telle répartition. 10o. L'emprunt contracté comme susdit sera et est, par le présent règlement, affecté aux fins ci-dessus mentionnées: (a) Acquiescer aux fins d'acquiescer ou de gré à gré, tout le terrain nécessaire pour élargir de quatre-vingt-dix (90) pieds, le chemin de fer de la Montée Saint-Michel dans les limites et sur toute l'étendue du territoire de la dite municipalité. (b) Exécuter tous les travaux nécessaires pour élargir ainsi de quatre-vingt-dix (90) pieds la dite Montée Saint-Michel. (c) Acquiescer, par voie d'expropriation ou de gré à gré, tout le terrain nécessaire au prolongement de la rue Bélanger jusqu'à la Montée Saint-Michel. (d) Exécuter tous les travaux nécessaires à l'ourquillage et à la confection de la dite rue Bélanger ainsi prolongée jusqu'à cet endroit.

11o. Le présent règlement n'aura force et effet que s'il a été approuvé par tous les électeurs propriétaires de biens fonds imposables de la dite municipalité, élus par le Secrétaire-Trésorier en Conseil. Le tout de la manière, dans les formes et les délais mentionnés au Code Municipal.

ZEPHIRIN PESANT, Maire. Dr. J. A. PESANT, Sec.-Trésorier. Vraie copie certifiée conforme à l'original, extraite des Registres de la Municipalité de Saint-Michel de Laval, le 26 Mars 1913. Dr. J. A. PESANT, Sec.-Trésorier.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ATTESTANT LA COPIE DU REGLEMENT No 3. PROVINCE DE QUÉBEC, MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-MICHEL DE LAVAL.

Je soussigné, Dr. J. A. Pesant, Secrétaire-Trésorier de la dite Municipalité du Village de Saint-Michel de Laval, certifie que la copie du règlement No 3, intitulé: "REGLEMENT POUR AUTORISER LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-MICHEL DE LAVAL" A EMPRUNTER \$50,000.00 ET ÉMETTRE DES DÉBITEURES, est une vraie copie du règlement passé et adopté par le Conseil Municipal, le vingt-sixième jour de Mars, mil neuf cent treize.

Dr. J. A. PESANT, Secrétaire-Trésorier. Donnée ce 31 Mars 1913, A Village de Saint-Michel de Laval.

AVIS DE PUBLICATION DU REGLEMENT No 3. POUR AUTORISER LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-MICHEL DE LAVAL, A EMPRUNTER \$50,000

MORT DU REV. M. KAVANAGH

LE CURE DE ST-VINCENT DE PAUL EST DECÉDÉ HIER.

St-Vincent de Paul, 3. - M. l'abbé Kavanagh, curé de St-Vincent de Paul, est décédé ce matin à 6 heures et demie, en son presbytère.

CHRONIQUE DU PALAIS

Grosse poursuite contre la "Quebec Eastern Railway Co."

M. le baron Louis Pichon a intenté, hier, par le ministère de ses avocats, MM. Lafleur, MacDougall et compagnie, une action de \$1,362,325, contre la compagnie "Quebec Eastern Railway" et contre sir Rodolphe Forget.

Le juge lui donne gain de cause

M. le juge Weir a donné gain de cause, hier matin, à M. J. Internoscia, qui réclamait des dommages-intérêts de la société d'immigration italienne de Montréal, parce que le rapport bi-annuel de cette société publié pour la seconde moitié de l'année 1911 contenait des allusions blessantes à son égard et parce que les minutes d'une réunion de la société tenue en juin 1912 contenaient aussi un passage blessant pour lui. Il a obtenu \$200 de dommages-intérêts.

La valeur d'un avis par écrit

M. le juge Demers a décidé, hier, dans une cause de Morris Rosen contre Charles Mazur, qu'il n'est pas nécessaire qu'un écrit soit fait devant notaire pour être valable, quand aucune disposition de la loi n'oblige à le faire en la forme notariée.

Le demandeur réclamait \$567.50 du défendeur comme commission sur la vente d'un immeuble, prétendant que le défendeur avait vendu un immeuble alors que lui Rosen avait été chargé de le vendre. Le défendeur a plaidé qu'il lui était loisible, aux termes de sa convention avec Rosen, de lui retirer le droit de vendre l'immeuble, en lui donnant un avis d'un mois, avis qu'il a dûment donné.

Rosen a prétendu que l'autorisation aurait dû lui être donnée par acte notarié, mais la cour n'a pas cru qu'une telle formalité fut nécessaire et a renvoyé l'action.

Des navires du R.&O.

De nouveaux privilèges à ceux qui nolisent des navires pour des excursions.

La compagnie de navigation Richelieu & Ontario vient de décider d'accorder de plus grands privilèges à ceux qui loueront d'elle des bateaux pour faire des excursions ou pour tout autre motif.

Ainsi, à l'avenir, ceux qui loueront les bateaux de cette compagnie auront le droit de vendre des rafraichissements à bord de ces mêmes bateaux; ce privilège leur avait toujours été refusé auparavant, et ce n'est que dernièrement que la compagnie a décidé de changer sa politique à ce sujet.

Pour plus amples renseignements à ce sujet on pourra s'adresser à M. Georges Pujos, aux bureaux de la compagnie Richelieu & Ontario.

LES PERSONNES SUJETTES A LA MIGRAINE

On autres formes du Mal de Tête, s'éviteront ces souffrances occasionnelles, intolérables, avec maux de cœur, vomissements, malaise général, — qui font de la vie un martyre, — en faisant usage des

Cachets Gauvin CONTRE LE MAL DE TÊTE.



Souagement en quelques minutes et prompt guérison, ainsi que l'attestent des milliers de personnes reconnaissables à ce remède scientifique de leur retour à la santé.

Chez Monsieur Gauvin, je me suis servi depuis plusieurs années des Cachets Gauvin contre le Mal de Tête; l'effet est toujours si rapide, à une grande satisfaction. Dans le Veau Théophile Maxwell, Lowell, Mass. En vente partout: 25 cts la boîte. J. A. E. Gauvin, Pharmacien-Chimiste 850 rue Ste-Catherine-Est, Montréal

CHEZ LES OUVRIERS

Le ministre du Travail d'Ottawa, l'hon. T.W. Crothers, a télégraphié, hier matin, à M. Victor Dubreuil, à Montréal, qu'à son grand regret, il ne pourra venir à Montréal, samedi prochain. En conséquence, sa visite aux unions ouvrières est remise à plus tard.

L'union des tailleurs de pierre de Montréal, au grand complet, a procédé mercredi soir, à la salle St-Onge, à l'élection générale de ses officiers. Le plus grand enthousiasme et un délire extrême ont régné d'un bout à l'autre de l'assemblée. D'un avis unanime, M. A. Jetté, père, un des pionniers de la première heure du mouvement ouvrier à Montréal, fut élu pour présider la séance d'élection. A part le siège de secrétaire correspondant, dont le titulaire, M. Jos. Poulin, avait été élu par acclamation, lors de la nomination, tous les autres sièges étaient contestés. L'élection a donné le résultat suivant: Président, Jos. Métivier, réélu pour le 5ème terme, vice-président, Jos. Potier; secrétaire-correspondant, Jos. Poulin (accl.) secrétaire-financier, Octave Jetté, réélu pour la 6ème année; trésorier, Joseph Brisson; gardien de salle, P. Duplessis.

Comité permanent: L. Frigon, Jos. Potier, R. Lindsay, Jos. Darveau, Jos. Leclerc. Délégués au Conseil de la construction: Jos. Métivier, Jos. Darveau, Octave Jetté. Après l'élection, le président temporaire, M. A. Jetté, invita les nouveaux officiers à prendre possession de leurs sièges. Puis, sur l'invitation aimable de l'assemblée, M. L. A. Girard, chroniqueur ouvrier de la "Presse", dit quelques mots. Il félicita les nouveaux officiers du témoignage de confiance dont ils venaient d'être honorés par leurs camarades, rappela rapidement les luttes, et les succès de l'union des tailleurs de pierre, depuis sa fondation, il y a 75 ans passés, et complimenta les membres actuels de leurs sentiments de solidarité, source unique de leur prospérité.

En réponse à ce discours, M. Jos. Métivier, président, se leva et, au nom de l'union, il remercia, en termes vibrants, M. Girard, et le "grand journal la Presse", de leur intérêt marqué pour la classe des travailleurs, et en particulier pour les tailleurs de pierre. Il proposa, secondé par l'assemblée tout entière, "qu'une résolution de remerciements et de félicitations soit votée à l'adresse de la "Presse" et de son chroniqueur ouvrier pour leur constante sollicitude pour les ouvriers. Ce qui fut adopté au milieu d'une longue acclamation.

Comme il se faisait tard, il fut décidé de renvoyer à la prochaine assemblée la discussion de différentes questions d'un haut intérêt, et l'ajournement fut prononcé.

L'union des briqueteurs a procédé, vendredi soir, à la nomination de ses officiers pour le prochain terme. En voici le résultat: pour la présidence: MM. P. Nadeau et A. Charpentier, fils; le vice-président: J. Metcalfe, élu par acclamation; 2ème vice-président: Aug. Eliasson, acclamation; assistant secrétaire financiers: MM. W. Turcot et Ed. Berthiaume; secrétaire archiviste anglais: Ellis Piggott, acclamation; secrétaire trésorier: H. Côté, acclamation; secrétaire financier: Jos. Verdun, acclamation; assistant secrétaire financier: MM. Geo. Francoeur et Rod. Racette; secrétaire correspondant et agent d'affaires: J. E. Nadeau, réélu par acclamation; sergent d'armes: H. Héribé, acclamation; assistant: M. M. Printemps et J. Cassiani; auditeurs: H. Woolmer et A. Marcotte, élus par acclamation. Election vendredi prochain, sur les sièges contestés.

Mercredi soir, à la salle des Artisans, 3 Craig est, le conseil central national des métiers et du travail a procédé à l'élection générale de ses officiers.

Avant la nomination, M. D. Verdon, qui exerce la charge de président de ce conseil depuis 10 ans, c'est-à-dire depuis l'octroi de sa charte actuelle, le 10 février 1903, demanda à ses amis, les délégués de ne point le mettre en nomination, estimant qu'il se retirait dans l'intérêt du conseil de placer le fardeau de la présidence sur des épaules plus jeunes. Mais l'assemblée ne fut pas de cet avis, et, par un vote unanime, elle a décidé de maintenir à son poste son vieux et dévoué président. Devant cette insistance, M. D. Verdon a dû s'incliner et il a accepté de nouveau la charge.

L'élection a donné le résultat suivant: Président: D. Verdon; vice-président: Rémi Renaud; secrétaire correspondant, Geo. Lesage; secrétaire-archiviste, Jos. Lajunesse; secrétaire-financier, Ed. Carle; trésorier, capitaine F. X. Lavolette; sergent d'armes, L. Pépin.

Comité exécutif: L. Dépocas, G. Lesage, R. Renaud, Ed. Carle, F. X. Lavolette.

Comité de la fête du travail: D. Verdon, président, R. Renaud, Ed. Carle, G. Lesage, F. X. Lavolette, L. Pépin, T. Gibeau, L. Dépocas, capitaine E. Labelle, Joseph Lajunesse.

Après l'élection, le conseil a discuté certains rapports concernant la conduite des voitures, dans les rues de Montréal. Il a été prouvé que des enfants de dix ans sont journellement rencontrés conduisant des voitures, ce qui est défendu par la loi. L'assemblée a décidé d'appeler l'attention des autorités municipales sur ce point important. La séance fut ensuite levée.

SPECIAL POUR EMPRESS

A l'occasion du départ de l'Empress d'Ireland de St-Jean, N.B., vendredi, le 4 avril, un spécial pour navire, composé de wagons à bagage, de première classe, ordinaires, wagons-lits et restaurant, quittera la gare Windsor, Montréal, à 8.15 p.m., jeudi, le 3 avril, se rendant directement au quai du navire dans St-Jean Ouest, N.B.

LE CANADA est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION DU CANADA, limitée, dont M. J. L. Lapointe est en tête le Gérant-général, au bureau, Numéro 75 Rue St-Jacques, Montréal. I-M-v-w-11-n

LA LIGNE FRANÇAISE

M. PAUL FAGUET, AGENT GENERAL DE LA CIE TRANSATLANTIQUE, EST A MONTREAL EN RAPPORT AVEC L'ETABLISSEMENT DU TERMINUS DE CETTE LIGNE EN CETTE VILLE.

M. Paul Faguet, directeur et agent général en Amérique de la Compagnie Générale Transatlantique, est à Montréal, depuis quelques jours, dans le but de présider aux arrangements nécessaires pour l'établissement du terminus de la ligne à Montréal.

Nous avons rencontré M. Faguet, hier matin, dans les bureaux de M. J. R. Genin, agent local de la compagnie Générale.

M. Faguet est enchanté de la façon dont il a été reçu par les autorités du port. Grâce à la complaisance de ces Messieurs, il a pu trouver facilement un quel que soit des navires de la compagnie pour amarrer. La "Touraine" et la "Niagara" feront le service cette année. Il y aura trois voyages en tout, durant la saison: deux par la "Touraine" et un par la "Niagara". La traversée sera d'environ 7 jours et demi. M. Faguet compte sur l'encouragement du public montréalais et il est fort satisfait de voir ses bateaux venir jusque dans la métropole du Canada, une ville qui a toujours conservé son caractère français et où la France ne compte que des amis, même parmi la population d'origine anglaise. Il espère que la tentative que fait la compagnie Générale, aujourd'hui, sera couronnée de succès et que l'an prochain le service sera encore amélioré au point de vue de la fréquence des voyages et du nombre des navires qui viendront dans notre port.

Hier midi, M. J. R. Genin donnait un déjeuner, au Club Saint-Denis, en l'honneur de M. Paul Faguet. Parmi les invités, au nombre d'une douzaine, nous avons remarqué les sommités les plus marquantes de la métropole, dans le monde municipal, politique, diplomatique, financier et social.

FAITS DIVERS

Les enfants Vautour

Les six enfants des époux Vautour assassinés à la Pointe Saint-Charles ont été tous placés hier matin dans de bonnes familles de Montréal.

Le produit de la vente des meubles et une police de \$1,500 ont été déposés à la banque au nom des enfants et cette somme leur sera divisée à leur majorité.

C'est une victime de l'alcool

Le coroner MacMahon a tenu une enquête hier matin au sujet de la mort de Blanche Gohier, alias Crevier, trouvée inanimée dans une pension portant le No 20 de la rue Sanguinet. Se basant sur le témoignage du médecin autopiste, le Dr Dugas, les jurés ont rendu un verdict de mort des suites de l'alcool. La défunte était âgée de 24 ans au plus et native de Québec, vivait depuis une dizaine d'années à Montréal où elle travaillait dans une pension. Les principaux témoignages entendus, outre celui du Dr Dugas, ont été ceux d'une dame Belval (née Emélie Laframboise) et de Ernest Mestia, le propriétaire de la pension où la défunte a été trouvée morte. Ernest Mestia a raconté qu'un homme était venu au No 20 de la rue Sanguinet rencontrer la fille Gohier, puis en était reparti en disant qu'il allait chercher trois valises. On ne l'a plus revu ensuite.

Accident de travail

Deux accidents assez graves sont survenus aux usines de la "Montreal Locomotive Works," à la Longue-Pointe.

A 3.30 h. p.m., Joseph Giroux, âgé de 32 ans, a été frappé par un bras de grue et est tombé sans connaissance. Il fut transporté à l'hôpital Général.

Cette dernière institution a envoyé, un peu plus tard, un ouvrier polonais du nom d'Alexandre Galanski, âgé de 34 ans et demeurant au No 325 de l'avenue Allan.

Pendant qu'il longeait une perforeuse à vapeur, Galanski fut pris par ses manchettes d'habits dans l'engrenage de la machine et ce n'est qu'après une circonvolution entière autour des roues de la machine qu'il retomba ensuite pantelant sur le sol, la mâchoire inférieure brisée et souffrant de terribles contusions par tout le corps. Les deux patients ont survécu jusqu'à leurs blessures.

Fred Terry, qui fut brûlé par un fil électrique, samedi dernier, est encore dans un état critique à l'hôpital Général.

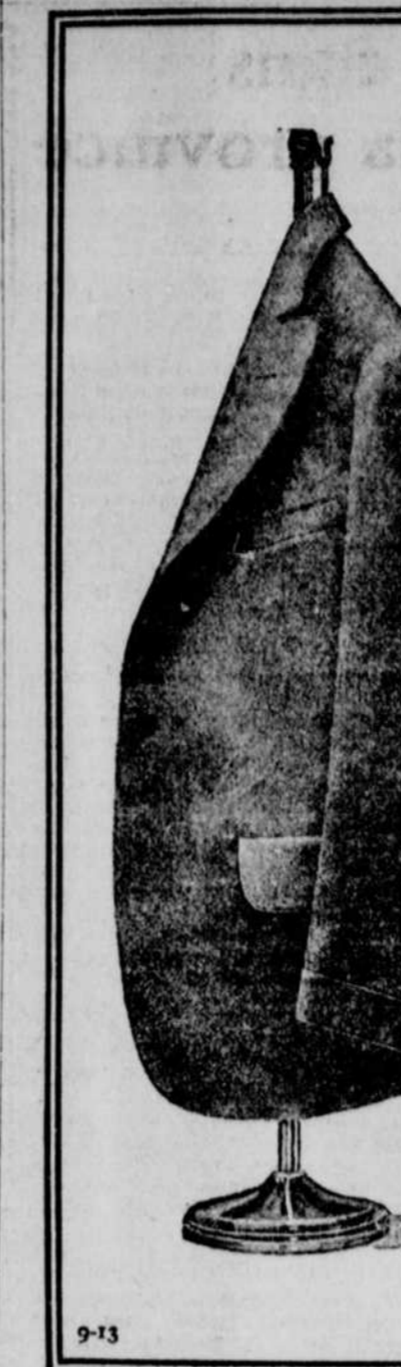
Saisie de veaux trop jeunes

Grâce à la surveillance des autorités du bureau de santé, un lot de veaux trop jeunes apportés ici, pour être clandestinement abattus et vendus, n'a pu approcher d'un abattoir, et les propriétaires ont dû quitter la ville avec leurs charges de veaux exténués et mourants. Les veaux avaient été expédiés en chars et les inspecteurs eurent vent de la chose, et se mirent en frais d'escorter les chariots qui devaient transporter les bêtes à l'abattoir. La manœuvre dura toute la journée d'hier, et vers le soir, les commerçants reprirent le chemin de la campagne.

Polonais assommé

Alexandre Drowski, un Polonais domicilié rue Balmoral, a été décapité, par le constable Poirier, du poste No. 5, sans connaissance, à l'angle des rues Vallée et Saint-Georges. Drowski avait plusieurs blessures à la tête, par où le sang coulait abondamment.

L'hôpital Général, où on le conduisit, le blessé reprit bientôt l'usage de ses sens, et il a déclaré aux agents qu'il n'accomplissait qu'un travail de frappe à coups de bouteille, par un de ses compatriotes. Les chirurgiens ont dû lui faire quatre points de suture. Il connaît son agresseur, qui sera arrêté aussitôt qu'un mandat aura été émané.



CARTES

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour renseignements demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

HOTEL RIENDEAU

En face de l'Hôtel-de-ville et du Palais de Justice. Quelques pas des bureaux et des gares des chemins de fer. 58-60 Place Jacques-Cartier. J. A. R. THUR TANGUAY, Propriétaire. 53-n

Très Bon Beurre, 10c la livre

Apprenez comment avec un livre de beurre vous pouvez faire 3 livres sans employer aucune graine, ni aucun ingrédient contraires à la santé.

Les obsèques du Dr Martin

Un grand nombre de membres de la faculté de médecine, des parents et des amis ont assisté aux funérailles du regretté Dr Martin.

Un grand nombre de membres de la Faculté de Médecine, des parents et des amis ont assisté hier matin, aux funérailles du regretté docteur Georges Bruchet, qui est mort soudainement des suites d'une maladie qu'il avait contractée d'un de ses patients.

Le service funèbre a été chanté à la Cathédrale et Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, l'archevêque de Montréal, y assistait. Mgr Bruchési a donné l'absoute et c'est M. Alex F. A. Baillargé, de Verchères, qui a chanté le service. M. le curé était assisté de l'abbé Arthur, le Chanoine de l'archevêché, comme diacre, et de M. l'abbé Lacroix, vicaire à la Cathédrale, comme sous-diacre.

Le chœur a chanté la messe des morts de Pérosi. M. Arthur Laurendeau, le maître de chapelle, dirigeait et M. Piletier présidait à l'orgue. Le deuil était conduit par M. Alex Martin, le frère du défunt, MM. Raoul Demers, N.P., d'Etchemin, Ths. Berlinguette, I.C., de Trois-Rivières, Paul et T. Martin, ses oncles, MM. Jos. Archambault, C.B., et le Dr. Kent, ses beaux-frères, MM. Edmond et Henri Martin, ses cousins, etc.

Personnel

M. H. J. Bergeron, acheteur de la maison Daly & Morin, s'embarque samedi à Halifax, sur l'Empress of Britain, pour un voyage d'affaires en Europe.

SERVICE SUBURBAIN DU C.P.R.

De la gare Windsor

A partir du 5 mai—5.10 p.m., tous les jours, excepté le samedi et le dimanche. Pour Pointe Fortune, arrêtant à Beaconsfield, Ste-Anne et Ouest, arrivant à Rigaud à 6.25 p.m.

A partir du 10 mai—1.20 p.m., samedi seulement. Pour Rigaud, arrêtant à Pointe Claire, Beaconsfield, Ste-Anne et l'Ouest, arrivant à Rigaud à 2.30 p.m.

A partir du 6 mai—De Rigaud, 6.30 a.m., tous les jours, excepté le dimanche, arrivant à Montréal à 7.50 a.m.

De la gare Place Viger

Le service d'été entrera en vigueur, dimanche, le 18 mai.

PARTI DE SUCRE

Le parti de sucre annuel de l'Association Dramatique Ste-Brigide, Inc., aura lieu dimanche, le 6 courant, à St-Hilaire, chez M. A. Boucher. Les membres actifs et honoraires sont priés de prendre note que le départ du local aura lieu à 6 1-4 h. précises.

Un modèle, parmi plusieurs, de vêtement de printemps. La vignette ci-contre n'est pas un dessin, mais la reproduction photographique d'un vêtement Fashion-Craft pour 1913. Notez bien les lignes gracieuses et les proportions harmonieuses. Il n'y a aucune raison pour que vous ne soyez pas habillé, et bien habillé, avec ce vêtement, ou avec un autre choisi parmi les nombreux complets que nous exposons cette saison. Tous sont bien dignes de retenir votre attention. Prix: à partir de \$18.00. Etablissements "Fashion-Craft" MONTREAL.

LES FAMEUX MOTEURS "VIM" Nous avons en stock une ligne complète de ces fameux moteurs, variant de 3 à 55 chevaux-vapeur en un, deux, trois et quatre cylindres. Les moteurs les plus satisfaisants sur le marché. Yachts et Canots 'Mullins' En Acier Pressé Ces Yachts et ces Canots sont absolument garantis ne pas se troubler, faire eau, ni sombrer. Ils sont légers, flottants et rapides. Nous en avons de tous genres et de toutes dimensions. Si vous ne pouvez venir les voir à l'exposition où à notre magasin, écrivez pour le catalogue et la liste des prix. I. L. Lafleur Limitée Seuls agents pour la Province de Québec 366 RUE NOTRE-DAME OUEST Tél. Main 4161-2220 Nous sommes aussi agents pour les Chaloupes Verchères

VOYEZ NOS EXHIBITS A L'ARENA VITESSE - STABILITE - CONFORT SONT LES QUALITES MAITRESSES DE NOTRE CANOT-AUTOMOBILE Le fini est du meilleur goût et vous ne trouverez rien de supérieur à l'exposition. Aux régates de 1912 comme aux régates précédentes, les canots-automobiles sortis des ateliers de E. POIRIER, de Beauharnois, ont remporté les premiers prix à Beauharnois, Boucherville, Sainte-Anne de Bellevue, Lachine, etc., etc., ainsi qu'en témoignent les nombreuses coupes exposées au "stand" de M. E. Poirier à l'Aréna. Nos prix sont de \$400 à \$3000. A NOTER: Vous pouvez choisir pour votre canot-automobile que vous prenez chez nous, un moteur de la marque que vous préférez; nulle différence pour nous. E. POIRIER FABRICANT DE YACHTS BEAUHARNOIS SONT AU RIENDEAU SOCIETE D'UNE MESSE Archevêché de Montréal, 3 av. 1913 M. l'abbé Timothée Kavanagh, curé de Saint-Vincent de Paul, (comté de Laval), décédé ce matin, était membre de la SOCIETE D'UNE MESSE. Adélar Harbour, Chancelier. LE CORRESPONDANT 23 MARS 1913 Les suites de la guerre des Balkans. — Le point de vue Roumain. Pompiliu Eliade, professeur à l'Université de Bucarest. Le vrai nationalisme financier — Avec un graphique, Henry Laporte. La bonne chance de Jean de la Fontaine — A propos de conférences et de publications récentes. Fortunat Strowski. L'Histoire d'hier — Le projet Niel et l'opinion (1866-1867). Fernand Engerand, député du Calvados. L'Étude — Roman — I. H. Célaré.

DEBENTURES MUNICIPALES DE LA CITE DE MONTREAL, P.Q.

Table listing municipal debentures with columns for issuer, amount, and price.

Les nouvelles de Londres reçues hier matin, indiquent une légère baisse par rapport aux prix de la veille, et le marché était un peu plus faible.

Le Detroit United fabriquait d'une manière surprenante et baissait de 2 points à 74, mais remontait d'un point en clôture.

En ouverture, le Richelieu & Ontario baissait d'un point à 116; une liquidation considérable avait lieu à ce prix.

Le Dominion Steel était soutenu à 53, et des transactions considérables avaient lieu pour le Quebec Railway à 18.

Le fait saillant de la journée était le mouvement du Western Canada Power; cette valeur montait de 65 à 78.

Pendant les deux derniers mois, elle s'est comporté remarquablement, de sorte que ce mouvement de hausse ne cause pas beaucoup de surprise.

Le Tramway & Power était actif et se vendait à 112.

La forte clôture à New-York aura, sans doute, sa répercussion sur le marché local, en ouverture, aujourd'hui.

MM. McQuig Bros., membres de la Bourse de Montreal, nous communiquent la liste suivante de dernières cotes de valeurs de Bourse à Montréal.

Table titled 'COTE DE LA DERNIERE HEURE' showing various stock prices.

Table titled 'ACTIONS' listing various companies and their stock prices.

Table titled 'OBLIGATIONS' listing various bonds and their prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table listing Montreal stock market prices for various companies.

Le marché de Londres, avec un déclin du Canadian Pacific Ry., dans la matinée, enrayait en partie le mouvement à la hausse.

Beaucoup s'attendait à une baisse du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre; mais bien que le réservoir soit en augmentation de 2 pour cent, le taux d'escompte restait sans changement à 5 p.c.

Le TWIN CITY et le Toronto Ry., baissent, chacun, de 1-2 point.

Le Spanish River était plus facile à 14 point à 63.

Le Toronto Paper perdait 1-2 point de 81 à 80-1/2.

Le fait saillant de la journée était le mouvement du Western Canada Power; cette valeur montait de 65 à 78.

Pendant les deux derniers mois, elle s'est comporté remarquablement, de sorte que ce mouvement de hausse ne cause pas beaucoup de surprise.

Le Tramway & Power était actif et se vendait à 112.

La forte clôture à New-York aura, sans doute, sa répercussion sur le marché local, en ouverture, aujourd'hui.

MM. McQuig Bros., membres de la Bourse de Montreal, nous communiquent la liste suivante de dernières cotes de valeurs de Bourse à Montréal.

Table titled 'COTE DE LA DERNIERE HEURE' showing various stock prices.

Table titled 'ACTIONS' listing various companies and their stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table listing Montreal stock market prices for various companies.

Le marché de Londres, avec un déclin du Canadian Pacific Ry., dans la matinée, enrayait en partie le mouvement à la hausse.

Beaucoup s'attendait à une baisse du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre; mais bien que le réservoir soit en augmentation de 2 pour cent, le taux d'escompte restait sans changement à 5 p.c.

Le TWIN CITY et le Toronto Ry., baissent, chacun, de 1-2 point.

Le Spanish River était plus facile à 14 point à 63.

Le Toronto Paper perdait 1-2 point de 81 à 80-1/2.

Le fait saillant de la journée était le mouvement du Western Canada Power; cette valeur montait de 65 à 78.

Pendant les deux derniers mois, elle s'est comporté remarquablement, de sorte que ce mouvement de hausse ne cause pas beaucoup de surprise.

Le Tramway & Power était actif et se vendait à 112.

La forte clôture à New-York aura, sans doute, sa répercussion sur le marché local, en ouverture, aujourd'hui.

MM. McQuig Bros., membres de la Bourse de Montreal, nous communiquent la liste suivante de dernières cotes de valeurs de Bourse à Montréal.

Table titled 'COTE DE LA DERNIERE HEURE' showing various stock prices.

Table titled 'ACTIONS' listing various companies and their stock prices.

LE CANADIQUE FRANÇAIS

TORONTO
9:00 a.m. et 10:00 p.m.
A la gare Union.

WAGON-SALON SUIVANT LE TRAIN DU JOUR
11:15 p.m. à la gare de la rue Yonge.

QUEBEC
9:00 a.m. et 11:30 p.m.
Train de jour de 5:00 p.m.

SPECIAL POUR EMPRESS
Raccordement avec l'Empress de Irlande.

DEUX TRAINS PAR JOUR AUX COTES DU PACIFIQUE
10:10 a.m. 10:30 p.m.

EXCURSIONS DE COLONS
Billets d'aller et retour en route pour Winnipeg, Edmonton et gare intermédiaire.

TAUX REDUITS
En vigueur jusqu'au 15 avril
Aux endroits sur la côte nord du Pacifique.

AUTOUR DU MONDE
\$639.10
Empress of Asia
de Liverpool, le 14 Juin.

BUREAUX DES BILLETS:
141-143 rue Saint-Jacques, Tél. Mais 5125, Hotel Windsor, ou gare Place Viger et Windsor.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
La Seule Route à Double Voie
MONTREAL ET TORONTO

9 a.m. 9:40 a.m., 7:30 p.m., 10:30 p.m.
Wagon-salon, restaurant et bibliothèque.

Excursions de Colons
Billets aller et retour sur l'Ouest du Canada.

BOURSE DE NEW-YORK

Table listing New York stock market prices for various companies.

Les valeurs privilégiées canadiennes
GOODWIN'S, LIMITED
La compagnie 'Goodwin's, Limited' a été incorporée le 18 avril 1911.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montreal, COUR SUPERIEURE
No 2711. - Dominion Bridge Company, Limited.

VALEURS MINIERES
Cette liste des dernières cotes nous est fournie par M. Edward L. Doucette, courtier à 11 rue St-Jacques.

VENTES A MONTREAL
Jupiter-200 à 45, 180 à 45, 250 à 45.

RAPPORTS DE PLACEMENTS
VALEURS A MONTREAL
Bell Telephone... 147 8 544

COMMERCIAL
MARCHÉ DE CHICAGO
Une faible estimation de la condition du blé d'hiver et des achats faits en hâte par les spéculateurs.

LA BANQUE D'ANGLETERRE
Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre restait sans changement à 5 p.c.

DIVIDENDES DES COMPAGNIES RIO DE JANEIRO ET SAO PAULO
Ces deux compagnies leurs anciens dividendes aux taux de 5 p.c. et 10 p.c.

DIVIDENDE DU U. S. RUBBER
Les directeurs de cette compagnie ont déclaré un dividende trimestriel de 1-1/2 pour cent.

MARCHE DE WINNIPEG
Blé du Nord, No 1, 87 3/4; No 2, 85; No 3, 81 7/8.

EGOUTS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les rôles de cotisations spéciales pour la Cité de Montréal, dans les rues ou sections de rues, ci-dessous mentionnées, sont complétés.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les rôles de cotisations spéciales pour la Cité de Montréal, dans les rues ou sections de rues, ci-dessous mentionnées, sont complétés.

REVUE IMMOBILIERE

Mais, que les canaux soient très serrés en ce moment et qu'il soit difficile d'emprunter, même sur première hypothèque et à des taux qui, à quelques années, en cas de hausse, pourraient être considérablement réduits...

Et ils ont, en général, réussi apparemment; il faudra voir toutefois ce que rapportera, à la fin de l'année, car nous soupçonnons que certains locataires auront quelque peine à payer régulièrement les loyers surélevés qu'on leur a imposés...

En fait de propriétés bâties, on peut signaler les ventes suivantes: Résidence: Rue Sherbrooke, quartier St-Hubert, 80, 100, 120, 140, 160, 180, 200, 220, 240, 260, 280, 300, 320, 340, 360, 380, 400, 420, 440, 460, 480, 500, 520, 540, 560, 580, 600, 620, 640, 660, 680, 700, 720, 740, 760, 780, 800, 820, 840, 860, 880, 900, 920, 940, 960, 980, 1000...

Propriétés commerciales: Rue St-Laurent, quartier St-Louis (en haut), 53,00 le pied; rue Craig Est, même qu. 53,00 le pied; rue St-Catherine Ouest, quartier St-Laurent, côté sud, 15,00; rue Craig Ouest, quartier Ouest, 20,00 le pied; Rue St-Urbain, près St-Catherine, une maison de rapport, 12,00 le pied; Rue Cathcart, quartier ... achat du C.N.R., 17,10 le pied.

Les terrains à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Table with columns: RUES, QUARTIERS, PRIX le pied. Lists various streets and their corresponding prices per foot.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers:

Table with columns: QUARTIER, PRIX. Totals for MONTREAL EST, MONTREAL OUEST, HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER.

Voici les principales ventes enregistrées pendant la semaine terminée le 20 mars 1913.

Table with columns: DIVISION DE MONTREAL-EST, Quartier, Description, Prix. Lists specific property sales in the Montreal East division.

Voici les principales ventes enregistrées pendant la semaine terminée le 20 mars 1913.

Table with columns: DIVISION DE MONTREAL-OUEST, Quartier, Description, Prix. Lists specific property sales in the Montreal West division.

Voici les principales ventes enregistrées pendant la semaine terminée le 20 mars 1913.

Table with columns: DIVISION DE HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER, Quartier, Description, Prix. Lists specific property sales in the Hochelaga and Jacques-Cartier divisions.

Voici les principales ventes enregistrées pendant la semaine terminée le 20 mars 1913.

Table with columns: DIVISION DE HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER, Quartier, Description, Prix. Lists specific property sales in the Hochelaga and Jacques-Cartier divisions.

Voici les principales ventes enregistrées pendant la semaine terminée le 20 mars 1913.

Table with columns: DIVISION DE HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER, Quartier, Description, Prix. Lists specific property sales in the Hochelaga and Jacques-Cartier divisions.

Voici les principales ventes enregistrées pendant la semaine terminée le 20 mars 1913.

Table with columns: DIVISION DE HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER, Quartier, Description, Prix. Lists specific property sales in the Hochelaga and Jacques-Cartier divisions.

Voici les principales ventes enregistrées pendant la semaine terminée le 20 mars 1913.

Table with columns: DIVISION DE HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER, Quartier, Description, Prix. Lists specific property sales in the Hochelaga and Jacques-Cartier divisions.

Voici les principales ventes enregistrées pendant la semaine terminée le 20 mars 1913.

Table with columns: DIVISION DE HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER, Quartier, Description, Prix. Lists specific property sales in the Hochelaga and Jacques-Cartier divisions.

Voici les principales ventes enregistrées pendant la semaine terminée le 20 mars 1913.

Table with columns: DIVISION DE HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER, Quartier, Description, Prix. Lists specific property sales in the Hochelaga and Jacques-Cartier divisions.

Voici les principales ventes enregistrées pendant la semaine terminée le 20 mars 1913.

Table with columns: DIVISION DE HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER, Quartier, Description, Prix. Lists specific property sales in the Hochelaga and Jacques-Cartier divisions.

Voici les principales ventes enregistrées pendant la semaine terminée le 20 mars 1913.

Table with columns: DIVISION DE HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER, Quartier, Description, Prix. Lists specific property sales in the Hochelaga and Jacques-Cartier divisions.

GIN CROIX-ROUGE. qui se livre chaque jour à un labeur fatigant, a besoin, en plus d'une nourriture solide, d'un tonique stimulant comme le Gin Croix-Rouge. Absolutement Pur. Distillé et Mûri en Entrepôt sous la surveillance du Gouvernement.

BOUVIN, WILSON & CIE, LIMITEES, - SEULS AGENTS - 520 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

maison en bois et briques, lots Nos 152-153 et 154, terrain de 40 x 121, Léon Pelletier, 23,000-24,000. Quartier Saint-Denis. Rue Christophe Colomb, Nos 2005 à 2007, maison en bois et briques, lot No 5-375 et partie de 488-477, terrain de 50 x 130, Nérée Vasseur et Laidre Lavigne, \$11,000. Rue Christophe Colomb, Nos 1756 à 1768, maisons en bois et briques, Nos 6-169 et 170, terrain de 50 x 123, Louis Richer et al à J. B. Roy, \$11,000.

SUCCESSION F. X. BENOIT. Nous apprenons que c'est la Société d'Administration Générale qui est chargée d'exécuter le testament de feu François-Xavier Benoit, décédé le 16 mars dernier. Parmi les successions dont la dite Société est déjà exécuteur testamentaire, nous citerons les suivantes: Honorable J. A. Berthelot, Honorable J. D. Rolland, Albert Hébert, L. H. Hébert, Irène Jarret, Dame Agathe Nowlan, Damase A. Dufrene, etc.

Séance animée de l'Ass. St-J-B. (Suite de la dernière page) distribuer des circulaires à cet effet, sur papier de la Société, et cela sans avoir été dûment autorisé. M. A. David soutient M. Lamothe et produit la circulaire en question. M. O. Asselin se lève pour répondre, et comme alors, la discussion devient très animée, et les paroles échangées sont assez dures.

DES SECOURS AUX INONDES. LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL VIENDRA EN AIDE AUX PERSONNES QUI ONT SOUFFERT DE L'INONDATION. Le gouvernement provincial viendra probablement en aide aux municipalités qui ont été éprouvées par l'inondation et qui ont vu leurs ponts emportés par les flots.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPREME. No 556. - Dominion Bridge Company, Limited, corps politique et incorporé ayant son bureau principal en les Cités et District de Montréal. Demanderesse vs. David Dubé, contracteur des Cités et District de Montréal. Défendeur. L'arrêt est ordonné au défendeur de compenser dans les huit jours, \$200,000, Montréal, 2 Avril 1913. T. DEROME, Député-Prototaire.

IMMEUBLES et Occasions d'AFFAIRES TERRAINS A VENDRE AVENUE DE LORIMIER Une Occasion Exceptionnelle Huit lots de 25 x 85 et ruelle de 15 pds. Accepterai obligations, hypothèques et balances de prix de vente pour montant plus élevé et paierais différence comptant. J. B. LAPOINTE, 311 Boulevard St-Joseph Ouest, OUTREMONT.

TERRAINS DU BOULEVARD PIE IX Beaudin-Limitée. BUREAU PRINCIPAL: COIN Ste-Catherine et Université, 741, U.D. 6421. BUREAU DE MAISONNEUVE: BANQUE MOLSON, Coin Ontario et Lasalle, Chambre 4, Tél. Lasalle 1727.

ROBICHAUD & MELANCON ED. LORTIE. 338 Laurier Est.-Tél. St-Louis 5194. 858 ST-DENIS. \$2,500 - HENRI JULIEN, 2 lots terrain, 23 x 70, Comptant \$1,500, Revenu \$252.

\$3,200 - CASGRAIN, 2 logements, coin ruelle, scurie, comptant \$2,200, Revenu \$324. \$3,500 - GARNIER, près Laurier, 2 lots terrain, 23 x 70, Comptant \$1,200, Balance 6 pour cent.

\$3,900 - ST-HUBERT, 1 magasin \$584, comptant \$1,800, Revenu \$200. \$4,200 - RUE MARGUERITE, 2 lots terrain, 10 pour cent, Comptant \$1,900.

\$6,500 - RUE CHATEAUGUAY, 2 maisons et un terrain, 25 x 115, Comptant \$1,500, Revenu \$600. \$7,500 - MAISON RUE Des Carrières, 42 x 127, sur deux rues, 3 logements et scurie, près Laurier; comptant \$3,500, Balance 6 pour cent.

\$8,500 - 2 MAISONS rue Lasalle, Maisonnette, 1 magasin, 5 logements, 50 x 110, Revenu \$768, Comptant \$4,500. \$8,500 - ST-HUBERT, 6 logements, 2 mansards, près de Pierremont, revenu \$792, comptant \$4,000, Balance 6 pour cent.

\$10,000 - AVENUE DU PARC, 3 lots, 25 x 110, revenu \$696, Comptant \$4,000. \$9,000 - DORION, 6 logements, \$822. \$10,000 - ST-HUBERT, près Laurier, 4 logements, cottages, revenu \$701, Comptant \$1,000.

Faiseurs de Pantalons. Travail à domicile. Si vous êtes capable de faire de bons pantalons en grandes quantités, vous pouvez obtenir le plus haut prix et de l'emploi constant. Emportez un échantillon. S'adresser à H. VINEBERG & CO., LIMITED, 305-2-8.

PLUIE ET GRESIL.

## GRANDE ASSEMBLEE LIBERALE

DIMANCHE SOIR, A 8.15 hrs, A l'hôtel de ville de

### Trois-Rivières

aura lieu une GRANDE ASSEMBLEE LIBERALE sous les auspices du CLUB LAURIER, de cette ville.

Le principal orateur sera l'HON. DR BELAND.

Addresseront aussi la parole, l'HON. M. JACQUES BU-REAU, M.P., M. TESSIER, M.P.P., et plusieurs autres.

Tous les LIBERAUX du district sont instamment PRIES D'ASSISTER à cette assemblée.

## TERRIBLE DRAME RUE MONT-ROYAL

UN MARCHAND BIEN CONNU, M. EUGENE VENNE, EST ASSASSINE PAR UN NOMME JACK ROUCH DIT DESROCHES.

La tragédie s'est déroulée dans un bar, près de la rue St-Denis, et a eu de nombreux témoins. — Rouch est incarcéré.

C'ETAIT UN MORPHINOMANE INVETERE.

Un meurtre abominable a été perpétré, hier après-midi, dans un hôtel de la rue Mont-Royal. Un nommé Jack Rouch dit Desroches, a tué à coups de revolver un marchand bien connu de la rue Mont-Royal, M. Eugène Venne.

Le crime a été commis avec une rapidité telle, qu'aucune des personnes présentes dans l'hôtel à ce moment-là n'a pu arrêter la main du meurtrier et celui-ci, qui n'a eu aucun moment cherché à fuir, a pu être arrêté par le constable Croteau et conduit dans les cellules du poste No. 14.

Le motif de ce crime pourra faire surgir bien des hypothèses, mais les renseignements recueillis sur le meurtrier, après de longues heures de foi, nous permettent dès aujourd'hui de présenter Jack Rouch dit Desroches, comme un dangereux morphinomane, cocaïnomanie dont le cerveau aurait été déséquilibré par l'abus de ces drogues fatales, et qui aurait accompli son crime l'esprit hanté par la vengeance, se croyant décrié par la victime.

Il était près de 2 h. 30, quand Jack Rouch dit Desroches, pénétrait dans le bar de l'hôtel Thouin, sur la rue Mont-Royal, près de St-Denis. Là se trouvait M. Eug. Venne, avec quelques amis, dévisant joyeusement tout en prenant une consommation.

S'adressant à M. Venne, Jack lui aurait dit: "M. Venne, venez par ici, j'ai à vous parler."  
— Sans méfiance aucune, M. Venne, qui connaissait depuis de longues années Jack Rouch, se dirigea vers le fond du bar; au moment où il arrivait près de la porte qui sépare cette partie de l'établissement de l'arrière boutique, Jack sortant un revolver de sa poche, fit feu à bout portant sur M. Venne; celui-ci tomba sur le parquet, la tête traversée d'une

## AU CLUB TASCHEREAU

UNE BELLE ASSEMBLEE A EU LIEU, HIER SOIR. — MM. POISSANT ET AMEEDÉ MONNET ADRESSERONT LA PAROLE.

Une magnifique assemblée a eu lieu, hier soir, au Club Taschereau. Les membres du club et leurs amis qui y ont assisté étaient très nombreux et ont manifesté un enthousiasme splendide.

Les orateurs de la soirée ont été MM. Vital Poissant, avocat, et Amédée Moeet, président de l'Association de la Jeunesse Libérale.

M. Poissant a fait un splendide historique de la question navale et a montré les volte-faces des conservateurs sur cette question.

M. Moeet a prononcé un excellent discours dans lequel il a flétri la conduite odieuse des ministres renégats de la province de Québec.

Il y eut ensuite déclaration par M. Moeet et chant par M. Louis Hébert.

Une autre assemblée aura lieu jeudi prochain.



Service personnel de confection.

## "Semi-ready"

### Confection sur Commande Spéciale

(Fait sur mesure)

DANS tout le Canada, d'un océan à l'autre, les clients de "Semi-ready" peuvent profiter du service

personnel de confection Semi-ready absolument au même prix qu'ils achetaient à la porte de la manufacture, à Montréal.

300 modèles différents d'Echantillons de Commande Spéciale, les plus beaux tissus des filatures Anglaises de worsted, sont envoyés à tout marchand de ville ou cité qui approuve la doctrine "un seul prix pour tout le monde et partout".

Certains marchands disent que le système de confection en gros Semi-ready est à trop bas prix pour les profits qu'exige le coût élevé de toute chose; mais ces marchands ne tiennent pas compte du temps et de l'argent épargnés et de la meilleure satisfaction donnée; autant de sources de profits. C'est la preuve tangible que "petits profits prompts revenus", constituent le plus grand volume d'affaires.

Le Système de Nous exposons plus de 300 modèles de tissus, avec un échantillon montrant 30 styles différents, et les commandes sont envoyées sur une formule donnant les mesures exactes, avec grandeur, poids et sa prestance, de sorte que le tailleur a devant lui l'image fidèle de chaque client. Toute commande est exécutée en cinq jours aux ateliers et prompt livraison en est assurée.

Voies des aujourd'hui les nouveaux échantillons de printemps; faites votre choix maintenant. Il y a de bonnes valeurs à \$18, \$21, \$23, \$25 et des plus fins tissus jusqu'à \$35 et \$40 — en fait de complets et pardessus.

Haut de la Ville: Partie Est: RILEY HERN. EUGENE BOURASSA & CIE., 441 rue Ste-Catherine Est., angle Ste-Christophe. 505 rue Ste-Catherine-Ouest.

## DECES

BEAUCHAMP. — En cette ville le 2 avril courant, à l'âge de 81 ans est décédé Joseph Beauchamp.

Le service funéraire aura lieu samedi le 5 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure No. 143, rue Charrier, pour se rendre à l'église de St-Louis de France et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 1-1-8-D

## LE REVENU AUGMENTE

LES TAXES D'EAU ET D'AFFAIRES SE SONT MONTEES, EN 1912, A \$1,816,017.

Le bureau du trésorier vient de transmettre aux commissaires, des chiffres importants sur le montant des taxes d'eau et d'affaires, perçus jusqu'à date. Sur une somme perceptible de \$1,975,945, la ville a retiré \$875,869 de la taxe d'eau. En 1912, la somme perceptible était de \$941,711 et la somme perçue à pareille date de \$775,495. La taxe d'eau, est de 5 pour cent sur la valeur cotisée du loyer pour les maisons privées et de 4 pour cent pour les places d'affaires. La taxe sur les bains — 23,000 bains à \$1 chacun — a été abolie.

La taxe d'affaires a rapporté cette année, \$740,972 sur une somme perceptible de \$838,705. L'an dernier les chiffres étaient respectivement de \$629,640 et \$699,618. La taxe d'affaires est de 7 et demi pour cent sur le loyer cotisé. Il existe en plus des taxes spéciales pour les hôtels et les restaurants.

D'une façon générale, cela prouve que les loyers ont été augmentés en général de 10 ou 15 pour cent de par la ville, en mai dernier. Elle sera peut-être supérieure à cela cette année.

## Hommage à M. Gaboury

Les employés de la poste lui offriront un souvenir.

Vendredi matin, à 10 h 1-2 h, dans la division de la dépeche des lettres, située au rez-de-chaussée, rue Saint-Jacques, les employés des Postes présenteront un souvenir à M. L. J. Gaboury, le nouveau surintendant en chef des Postes de la division Est.

**VOIES URINAIRES**  
MALADIES DE LA VESSIE  
MALADIES VENERIENNES  
**Dr G. ARCHAMBAULT**  
Heures de 8-10 a.m. TEL. 837-8993  
Bureau 7-9 p.m. 377 St-Denis

**Les DENTISTES GENDREAU**  
Transporteront leurs bureaux  
**Le 1er Mai Prochain**  
**Au No 535 rue Saint-Denis**  
(Vis-à-vis le carré St-Louis)

**THE ARBOUR HOTEL COMPANY**  
LIMITED  
JOHNNY BERTRAND, Gérant  
Liqueurs et Cigares de 1er choix, 155 et 187 Boulevard St-Laurent. TEL. Bell Est. 4810, Montréal. 302-a-D

**ARGENT A PRETER**  
Argent à prêter sur 1ère, 2ème et 3ème hypothèque et Achat de balances de prix de vente. S'adresser à A. JETTÉ & CIE, Edifice du Crédit-Foncier, 55 rue St-Jacques.  
Chambre 10, Montréal. Tél. Mala 7097.

## AVIS

Les résidents de Lachine qui désirent lire le "Canada" peuvent se le procurer tous les matins aux endroits suivants:

**T. DEMARIS,**  
Coin Notre-Dame et 12e Ave.

**Mlle BELANGER,**  
Coin 15e Ave et Notre-Dame.

**J. CHARRON,**  
212 St-Louis.

**A. BEAUDOIN,**  
62 — 18e Ave.

**A. ROBERT,**  
273 St-Joseph.

**J. A. RABEAU,**  
217B St-Joseph

## Séance animée de l'Association St-J.-B.

M. ASSELIN PROVOQUE DE NOUVELLES SCENES, ET SE FAIT TANCER D'IMPORTANCE PAR M. LAMOTHE. — ON ADOPTE DES REGLEMENTS.

L'assemblée générale de la Société St-Jean Baptiste de Montréal, qui a eu lieu, hier soir, au Monument National, dans le but d'étudier le règlement de la société, a été des plus orageuses.

Les membres, ayant conscience de l'importance extraordinaire de cette assemblée, qui n'était d'ailleurs qu'une conséquence de celle tenue le 28 février dernier, qui fit époque dans l'histoire de la société, s'étaient tous donnés le mot d'ordre, de sorte que l'assemblée d'hier soir fut réellement générale, presque tous les membres étant présents.

Dès le début de l'assemblée, M. Olivier Asselin souleva une question de privilège, et demanda, à titre d'information, comment il se fait qu'une circulaire, sous enveloppe portant le sceau de la société, ait été envoyée à tous les membres, par un certain groupe des membres du conseil, sans que ceux-ci aient été autorisés de ce faire par le conseil. "Cela porte à

## Les richesses du nouveau Québec

SOUS LES AUSPICES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, M. HECTOR AUTHIER FAIT UNE BELLE CONFERENCE SUR LES RESSOURCES NATURELLES DU NORD DE LA PROVINCE. — LA NECESSITE DE BELIER MONTREAL AU TRANS-CONTINENTAL.

Ce sont des horizons tout nouveaux que M. Hector Authier, agent des terres du gouvernement provincial dans l'Abitibi, a ouvert au nombreux auditoire qui se pressait dans une des salles de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, en donnant une conférence sur les vastes régions du nouveau Québec. Cette conférence était donnée sous les auspices de la Chambre de Commerce.

M. le Lt.-Colonel Labelle présenta le conférencier.

M. Authier dit en débutant qu'il est heureux qu'on lui ait donné l'occasion de parler devant des actions de développement possible de nos vastes territoires inexploités du Nord.

Par l'annexion de l'Ungava, la province de Québec a doublé sa superficie, qui est maintenant de 709,900 milles carrés.

Un vingtième seulement de cet immense pays est propriété privée. Tout le reste est domaine public. Si l'on ajoute aux terres concédées, les 70,

## ENCORE DU VERGLAS

AURONS-NOUS UNE NOUVELLE TEMPETE ?

Un peu avant sept heures, hier soir, une neige humide a commencé de tomber et a continué sans interruption jusqu'à vers dix heures. Elle fut alors remplacée par une pluie battante. Les fils téléphoniques, etc., commencent à se couvrir de verglas et l'on se demande si nous aurons encore à subir un état de choses aussi malheureux que la semaine dernière.

## Hommage à M. Gaboury

Les employés de la poste lui offriront un souvenir.

Vendredi matin, à 10 h 1-2 h, dans la division de la dépeche des lettres, située au rez-de-chaussée, rue Saint-Jacques, les employés des Postes présenteront un souvenir à M. L. J. Gaboury, le nouveau surintendant en chef des Postes de la division Est.

## M. Giroux rend témoignage

IL RACONTE COMMENT S'EST FAIT L'ACHAT DES TERRAINS POUR LA COMMISSION SCOLAIRE.

L'enquête de la Commission Scolaire s'est continuée, hier, et, à la séance de l'après-midi, M. l'échevin Napoléon Giroux, membre de la dite Commission, a été le seul témoin entendu.

Parlant de ses différentes visites à Longue-Pointe, le témoin déclare qu'avant la passation de la résolution d'achat de terrains à cet endroit par la Commission, il s'est rendu à la Longue-Pointe, en compagnie de M. Lapointe, pour visiter le terrain d'un M. Robert qui n'a pas été trouvé convenable pour le but qu'on se proposait.

Lors de cette visite, M. Giroux avait en mains une lettre de M. Achille Laurin offrant en vente deux lots situés à la Longue-Pointe, à raison de 17c du pied; c'est alors que M. Giroux a montré cette lettre à un M. Mongeau, résident de la place, et lui a demandé si, de fait, Achille Laurin possédait des terrains à la Longue-Pointe. M. Mongeau aurait montré deux lots qui, selon lui, devaient appartenir à la femme d'Achille Laurin.

Après avoir regardé ces lots, M. Giroux ne les a pas trouvés assez grands; c'est pourquoi il n'a pas cherché à rencontrer Laurin en personne.

Après la soumission de M. Thérien et avant la passation de la résolution d'achat par la Commission, M. Giroux a visité les terrains de M. Thérien, en compagnie de Mgr Roy et du charoier O'Meara.

"C'était, continue le témoin, l'intention de la Commission d'acheter une grande étendue de terrain pour, d'abord, y bâtir une seule école pour garçons et filles et, plus tard, en ériger une autre, afin que les garçons et les filles eussent chacun la leur."

Questionné sur le prêt de \$3000 qu'il a fait à M. Thérien, le témoin déclare que ce prêt ne fut qu'une question de confiance d'un ami envers un

## Diminura-t-on les arrêts de tramways

M. LAURENDEAU ESTIME QUE L'OBLIGATION DE LA COMPAGNIE D'ARRETER LES CHARS A CHAQUE RUE RESULTE DU SYSTEME QU'ELLE EXPLOITE, MALGRE QUE RIEN NE SOIT MENTIONNE DANS LE CONTRAT PASSE AVEC LA VILLE.

Il y aura très probablement une assez grosse discussion, lundi prochain au Conseil de Ville, au sujet de la réduction du nombre des arrêts de tramways. L'échevin L. A. Lapointe a dit, dans une interview, que les commissaires auraient dû se déclarer franchement pour ou contre le rapport de l'ingénieur en chef, au lieu d'approuver le principe sans seulement en étudier les détails. Il se déclare prêt à faire tout ce qu'il pourra pour faire adopter ce rapport, "et, ajoute-t-il, si le Conseil le rejette, la Compagnie pourra faire ce qu'elle voudra, puisque rien dans son contrat ne l'oblige à arrêter ses tramways à chaque coin de rue.

Nous croyons bon de donner l'opinion que M. Laurendeau, avocat en chef, a exprimée à ce sujet, dans un rapport adressé aux commissaires, qui lui demandait si cette question était de leur juridiction et de leur compétence.

M. Laurendeau explique d'abord que pour accorder des privilèges et franchises il faut le concours du Bureau des commissaires et du Conseil. Il faut aussi le concours des deux corps, quand il s'agit d'une modification aux conditions des règlements et du contrat accordant à une compagnie des privilèges et des franchises.

M. Laurendeau dit qu'après avoir examiné le contrat et les résolutions passées postérieurement, il n'a trouvé aucune disposition réglant les arrêts de tramways. Il n'y a rien non plus dans l'ancien règlement 148.

"La cité, la compagnie et le public dit-il, ont toujours interprété les règlements et le contrat comme si cette obligation de la Compagnie était écrite en termes formels. On peut dire même que cette obligation résulte de la nature même du système qu'elle exploite.

"La compagnie le comprend si bien dans ce sens, qu'elle est actuellement en pourparlers avec la cité pour obtenir de cette dernière d'être dispensée d'arrêter ses chars à toutes les rues qu'ils traversent.

"Dans ces circonstances, dit en terminant M. Laurendeau, nous croyons que la réduction du nombre des arrêts de tramways constitue, si elle est adoptée, une modification aux

**COMMERCIAL  
PLATE GLASS  
ASSURANCE COMPANY**  
701 EDIFICE BANQUE DE QUEBEC  
ISIDORE CREPEAU, Gérant.  
MAIN 2367 AGENTS DAMARDES  
Veuillez envoyer mesurer vos glaces et faire connaître votre prime — sans charge.  
Nom.....  
Adresse.....  
808-m-M-v-2-Dwll

Nous commençons aujourd'hui, en page 4, la publication de notre nouveau feuilleton "LA FILLE DES SERBES" l'œuvre admirable d'Armand de Lanrose.